



2020

POUR MIEUX COMPRENDRE

Le premier rapport du
Conseil consultatif national sur la pauvreté



Emploi et
Développement social Canada

Employment and
Social Development Canada

Canada

Pour mieux comprendre : le premier rapport du Conseil consultatif national sur la pauvreté

Ce document offert sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC, DAISY, ou accessible PDF) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2021

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :
droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

N° de cat. : Em12-74/2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-36731-6

EDSC

N° de cat. : NACP-001-01-21F



1 SOMMAIRE



12 CHAPITRE 1 Contexte



15 CHAPITRE 2 La pauvreté au Canada



27 CHAPITRE 3 Séances de consultation du Conseil consultatif national sur la pauvreté – Ce que nous avons entendu



43 CHAPITRE 4 Le point sur les progrès



65 CHAPITRE 5 COVID-19 : Populations marginalisées et réponse du Canada



73 CHAPITRE 6 Conclusion et recommandations



80 ANNEXES

- 81 Annexe A** – Glossaire
- 85 Annexe B** – Organismes et intervenants ayant participé aux consultations
- 88 Annexe C** – Revenu mensuel disponible estimatif des familles touchant la PCU par rapport aux seuils officiels de la pauvreté au Canada
- 89 Annexe D** – Enquêtes

SOMMAIRE

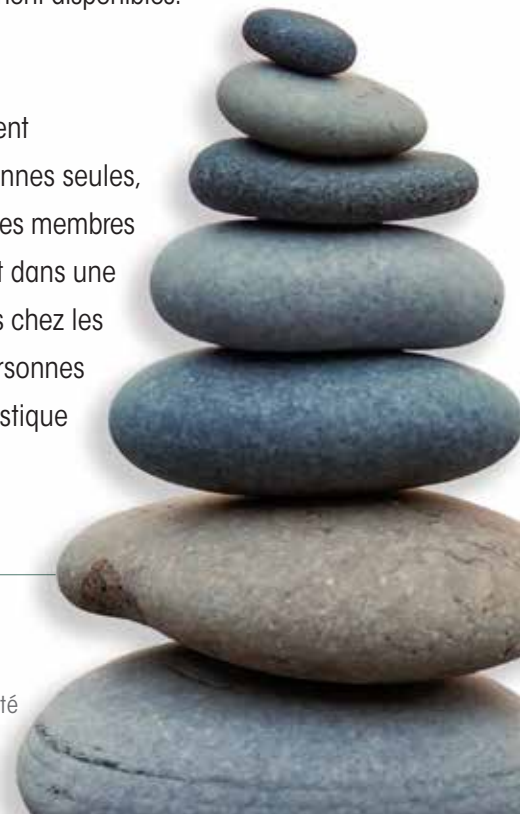
En août 2018, le gouvernement du Canada a annoncé *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. Cette stratégie comprend un engagement à l'égard de l'objectif de développement durable des Nations Unies visant à réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030. *Une chance pour tous* comprend la mesure du panier de consommation (MPC) en tant que seuil officiel de la pauvreté au Canada, et la création du Conseil consultatif national sur la pauvreté (Conseil) responsable de rendre compte des progrès vers l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté.

Il s'agit du premier rapport du Conseil consultatif national sur la pauvreté. Il fait suite au débat sur la pauvreté au Canada en permettant aux personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté de se faire entendre. Il fait état des progrès vers l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté et des recommandations pour améliorer nos efforts en ce sens.

La pauvreté au Canada

Statistique Canada établit la mesure du panier de consommation, c'est-à-dire le seuil officiel de la pauvreté au Canada, à l'aide des données de l'Enquête canadienne sur le revenu. Il faut attendre deux ans avant que les données de l'Enquête deviennent disponibles. Ainsi, les statistiques les plus récentes datent de 2018.

Selon les données, 1 Canadien sur 9 vit dans la pauvreté. Certains groupes présentent des niveaux de pauvreté beaucoup plus élevés, dont les personnes seules, les personnes en situation d'handicap, les enfants, les nouveaux arrivants, les membres de familles monoparentales et les membres des Premières Nations vivant dans une réserve. Les répercussions de la pauvreté sont particulièrement marquées chez les femmes et les personnes qui se retrouvent dans plusieurs groupes de personnes vulnérables. Le Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada de Statistique



Canada présente d'autres indicateurs en plus de la mesure du panier de consommation, y compris l'insécurité alimentaire, le logement et le pourcentage de personnes extrêmement pauvres. Or, les données des sondages fédéraux ne peuvent pas toujours être désagrégées aux fins de déclaration pour certaines des personnes les plus marginalisées et mal servies, y compris les Autochtones vivant dans une réserve, les personnes racialisées et les personnes LGBTQ2S.

Ce que nous avons entendu

En mars 2020, nous avons donné le coup d'envoi à nos séances de consultation afin d'entendre le point de vue des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté. Il va de soi que les personnes les plus grandement touchées par certaines décisions devraient pouvoir s'exprimer pour orienter ces décisions. Ainsi, des fournisseurs de services, des employés gouvernementaux et d'autres intervenants ont participé à nos séances. Nous avons toutefois dû suspendre ces séances en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que les consultations prévues dans le centre et l'est du Canada, qui devaient porter sur les groupes racialisés, les personnes en situation d'handicap, les personnes LGBTQ2S et les enfants et les jeunes. Le présent rapport est donc incomplet. Nous aborderons ces problèmes dans le rapport de l'année prochaine.

Nous avons parlé à plus de 200 personnes, qui nous ont dit que la pauvreté est une expérience personnelle, influencée par l'identité, le parcours, les expériences passées, la santé et d'autres facteurs. Sans égard aux différences, la pauvreté laisse une marque indélébile chez les personnes qui en souffrent, ou qui en souffraient, chaque jour. Des personnes ayant vécu dans la pauvreté nous ont parlé du fait de vivre sans source de revenus et de ne pas avoir de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins fondamentaux, comme la nourriture et le logement. Des histoires concernant les préjugés liés à la pauvreté, la culpabilité et la honte associées au fait de vivre dans la pauvreté sont ressorties de chacune de nos visites dans les collectivités. Les histoires relatées témoignaient de la discrimination et du sentiment d'être invisible, rabaisé et ignoré, pas seulement dans la société, mais aussi lors du recours aux services.

Nous avons interrogé des personnes ayant une expérience vécue pour savoir ce qui aide à réduire les effets de la pauvreté. Elles ont insisté sur l'importance d'avoir la capacité d'agir et de faire des choix. Elles ont également souligné le besoin de programmes axés sur la confiance mutuelle, respectueux des valeurs culturelles et qui offrent des mesures de soutien intégrées pour surmonter les multiples obstacles complexes auxquels se heurtent les personnes et les familles vivant dans la pauvreté. Enfin, les participants ont fait valoir la nécessité d'investir dans des solutions éprouvées, comme des logements abordables, l'éducation et des services de garde, d'améliorer l'inclusion des populations marginalisées et de former les employeurs et les fournisseurs de services.

Le point sur les progrès

Entre 2015 et 2018, le pourcentage de la population qui vivait sous le seuil officiel de la pauvreté a diminué de 21,5 %. Une baisse de la pauvreté a été constatée dans chaque province et territoire. Si la tendance se maintient, le gouvernement devrait atteindre sa cible de réduction la pauvreté de 20 % pour 2020. Malgré la diminution générale du nombre de personnes vivant sous le seuil officiel de la pauvreté, il y a eu une augmentation de l'insécurité alimentaire, une baisse de la littératie et de la numératie et une légère hausse des besoins insatisfaits en matière de logement. De plus, les personnes vivant dans la pauvreté se trouvent loin du seuil de la pauvreté. Au vu de ces constatations, il apparaît évident que nous devons multiplier nos efforts pour réduire la pauvreté au Canada.

Il nous est impossible de nous prononcer sur le caractère équitable des efforts de réduction de la pauvreté. Une diminution de la pauvreté a été constatée dans tous les groupes examinés en fonction du seuil officiel de la pauvreté au Canada. Or, les limites des données nous empêchent d'évaluer en détail si des progrès ont été réalisés chez certains des groupes les plus marginalisés, y compris les populations racialisées, les personnes en situation d'handicap et les personnes LGBTQ2S.



COVID-19

Quelques semaines après le début de la collecte des données pour ce rapport, tout ce que nous savions de la pauvreté a rapidement été alterné en raison de la COVID-19. L'ampleur des effets de la crise sur les Canadiens vivant dans la pauvreté ne sera pas connue de sitôt, notamment l'incidence sur le taux de pauvreté et sur les efforts du Canada pour atteindre ses cibles de réduction de la pauvreté, d'une part parce que la réponse du gouvernement change au fil de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Soulignons toutefois que nous savons que la pandémie a mis au jour des lacunes et des vulnérabilités dans notre filet de sécurité sociale, particulièrement dans le régime d'assurance-emploi. Elle nous a aussi confrontés aux dures réalités des membres les plus marginalisés de notre société.

Le chômage a exercé des pressions sur bien des familles canadiennes, particulièrement les types de famille à haut risque de pauvreté. En outre, la fermeture soudaine de la plupart des services et des soutiens en personne offerts aux Canadiens marginalisés a laissé bon nombre de Canadiens marginalisés sans autre recours pour obtenir les services essentiels dont ils ont besoin.

Malgré tout, la pandémie a créé un environnement propice au changement. Ne retournons pas au statu quo d'avant la pandémie. Saisissons cette chance de rebâtir une société plus égale, saine, résolue et résiliente. Pour ce faire, il nous faut créer des systèmes mieux adaptés, accompagnés de politiques ciblées pour les populations les plus à risque et de prestations suffisantes pour que tous les citoyens puissent échapper à la pauvreté.

Recommandations

Notre conseil a été chargé de rendre compte des progrès du gouvernement et de poursuivre une discussion nationale sur la pauvreté. Nous avons aussi décidé de présenter des recommandations en fonction de notre expérience de la dernière année.

1. La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté donne déjà des résultats prometteurs relativement à l'engagement du Canada de réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020. De 2015 à 2018, le taux de personnes sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada est passé de 14,5 % à 11 %. Le gouvernement a fait divers investissements à l'appui de la réduction de la pauvreté : investissements actuels et prévus dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, Vers un chez-soi, le fonds d'acquisition, l'infrastructure, les prestations d'invalidité, le cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du soutien pour les clubs avant et après les cours. Cependant, le taux de pauvreté, quoique dans la bonne voie, ne dépeint pas un tableau complet de la situation. Pour pleinement saisir la multidimensionnalité de la pauvreté, il faut tenir compte de l'ensemble du tableau de bord des indicateurs. Or, ce dernier révèle que les progrès sont lents, voire inexistants, dans le cas de certains indicateurs. Les taux d'insécurité alimentaire, de besoins insatisfaits en matière de logement, de littératie et de numératie indiquent qu'il nous faut agir prestement. Dans ce contexte, nous recommandons donc que :

Le gouvernement du Canada poursuive la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et maintienne ses investissements pangouvernementaux actuels.

Le gouvernement du Canada investisse davantage dans quatre secteurs où les progrès sont insuffisants : l'insécurité alimentaire, le logement, l'itinérance, la littératie et la numératie et l'écart de la pauvreté.



2. Comme le soulignent notre rapport et *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, la pauvreté qui sévit dans les communautés autochtones est un résultat de la colonisation et des politiques gouvernementales. Conséquemment, le gouvernement du Canada s'est engagé à tisser des liens de nation à nation et de gouvernement à gouvernement avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. D'après les principes à la base de ces engagements, un travail concerté a été entamé pour réduire la pauvreté dans les communautés autochtones. Les progrès sont toutefois lents, et le taux de pauvreté chez les peuples autochtones vivant dans des régions urbaines, rurales et éloignées demeure très élevé comparativement à la population générale.

Le gouvernement du Canada devrait agir rapidement pour aider les dirigeants autochtones à réduire la pauvreté dans leurs communautés et pour leur fournir toutes les ressources dont ils ont besoin pour venir en aide à leur peuple comme ils l'entendent. Nous recommandons tout particulièrement l'élaboration conjointe d'indicateurs de pauvreté chez les Autochtones (comme promis dans la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté), l'élaboration conjointe d'un éventail de stratégies de réduction de la pauvreté chez les Autochtones, y compris des stratégies sur le logement fondées sur les particularités des communautés (comme promis dans la Stratégie nationale sur le logement), et la prise d'engagements dans le cadre des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

D'ici notre prochain rapport d'étape en 2021, nous devrions avoir eu accès aux données nécessaires pour rendre compte de la situation des peuples autochtones.

3. Il ressort des consultations que l'expérience de la pauvreté est différente pour tout le monde et qu'elle est influencée par de nombreux facteurs, dont l'identité, le parcours, les expériences passées, la santé et les privilèges sociaux. Par contre, vu les limites des données, les populations marginalisées sont souvent exclues ou sous-représentées dans les statistiques du gouvernement du Canada. L'analyse de la situation rapportée en ces pages est donc limitée par notre incapacité à obtenir des données désagrégées.

Nous avons constaté l'exclusion ou la réduction au silence de bien des gens en raison de l'absence de consultations, de questions inclusives ou de collecte de données à leur sujet en vue de l'élaboration de programmes et de politiques. Résultat : les personnes les plus marginalisées et les plus mal servies sont tenues à l'écart de la conversation.

Tous les sondages de Statistique Canada et les enquêtes auprès de la population canadienne devraient poser des questions inclusives et offrir des choix de réponses inclusives sur les femmes et l'équité des genres, les origines autochtones, le statut d'immigrant et de réfugié, l'origine ethnique, l'invalidité, le placement en établissement, l'orientation sexuelle et l'identité de genre afin de permettre la désagrégation systématique des données permettant de faciliter la prise des décisions et la déclaration des inégalités en matière de pauvreté.

Le gouvernement du Canada devrait consulter les intervenants et les communautés pour veiller au caractère inclusif des nouvelles questions de sondage et des choix de réponse concernant l'origine ethnique, l'identité de genre et l'orientation sexuelle et s'assurer de recueillir des données sur les populations actuellement laissées pour compte.

4. Des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté nous ont dit que la discrimination, le racisme, le racisme envers les Noirs et les préjugés sont parmi les principales causes de la pauvreté. Les personnes en situation d'handicap, les immigrants, les réfugiés, les groupes ethnoculturels et racialisés, les personnes LGBTQ2S et bien d'autres courent toujours un risque élevé de vivre dans la pauvreté comparativement à la population générale.

Le gouvernement du Canada devrait adopter une optique d'équité lors de l'examen, de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de programmes. Il devrait également veiller à ce que les efforts de réduction de la pauvreté soient aussi efficaces pour les personnes les plus à risque que pour le reste de la population et qu'ils répondent adéquatement aux besoins particuliers des populations marginalisées,



y compris les immigrants, les réfugiés, les groupes ethnoculturels et racialisés, les personnes en situation d'handicap, les personnes LGBTQ2S et les personnes en situation d'itinérance. Le gouvernement devrait aussi utiliser les données disponibles pour rendre compte de façon transparente des résultats et de l'utilisation d'une optique d'équité.

5. Durant la pandémie, le gouvernement du Canada s'est empressé de réparer les trous dans le filet de sécurité sociale et d'adopter des mesures de soutien direct aux familles et aux particuliers. Les données préliminaires suggèrent que les femmes, les jeunes, les enfants, les travailleurs moins scolarisés, les nouveaux immigrants, les personnes racialisées, les travailleurs informels occupant un emploi sans avantages sociaux et les employés temporaires ayant un contrat à durée déterminée et aucune sécurité d'emploi sont les plus durement touchés par les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. L'accent était mis sur la prise de mesures de soutien exemptes d'obstacles, à portée générale et avec moins de processus de demande alambiqués. Nous nous trouvons actuellement devant une occasion unique de tenir compte des leçons tirées de la crise pour nous réinventer et assurer une relance économique plus dynamique, résistante et durable, tout en consolidant le filet de sécurité sociale et en mettant de l'avant des initiatives novatrices de prévention de la pauvreté axées sur la création d'environnements sociaux favorables à toutes les étapes de la vie.

Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec les provinces et territoires, s'inspirer de sa réponse à la COVID-19 et consolider ses programmes, stratégies et politiques existantes pour offrir à la population canadienne un filet de sécurité sociale complet qui ne laisserait personne pour compte et garantirait à tous un soutien du revenu équivalant au moins au seuil officiel de la pauvreté au Canada.

Nous recommandons que les prestations soient simplifiées pour qu'elles soient peu restrictives, facilement accessibles et facilement adaptables aux besoins individuels.

Dédicace

À toutes les personnes courageuses qui ont parlé de leur histoire, de leurs réussites et de leur combat au Conseil en espérant qu'il les ferait partager à son tour à tout le Canada : vous êtes au cœur de ce rapport. Merci de votre temps et de vos témoignages. Votre résilience est admirable.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec grand honneur que je présente, au nom du Conseil consultatif national sur la pauvreté, notre rapport de 2020 sur les progrès accomplis dans le cadre d'*Une chance pour tous : la première Stratégie canadiennes de réduction de la pauvreté*. Ancré dans nos valeurs, le présent rapport vise à faire entendre les voix diversifiées de plus de 200 personnes qui ont une expérience vécue de la pauvreté et qui nous ont raconté leur histoire lors de nos séances de consultation. Nous examinons la situation dans son ensemble et faisons ressortir les obstacles structurels qui emprisonnent les gens dans la pauvreté. Ce faisant, l'équité, l'inclusion et la compassion sont à la base de notre analyse et de nos recommandations.

La pauvreté fait peur. Elle a une signification différente pour tout le monde. Perte de liberté et de bons choix. Des ventres vides. Un sommeil agité. Manque d'argent pour acheter une Barbie à son enfant. Peur constante de ne pas pouvoir payer le loyer. Vous avez probablement tous votre propre définition. La pauvreté est une réalité accablante pour beaucoup trop de Canadiens.

Le Conseil est conscient que la réduction de la pauvreté – et ultimement son éradication – nécessite de solides partenariats. Lorsque les efforts à tous les niveaux sont harmonisés, des politiques positives complémentaires et imbriquées peuvent déboucher sur des programmes réussis et durables. Il n'y a pas de solution à la pauvreté; il faut apprendre à s'en sortir. Voilà la mission qui anime le Conseil.

En mars 2020, les membres du Conseil consultatif national sur la pauvreté ont amorcé un dialogue sur la pauvreté d'un bout à l'autre du pays. Nous nous sommes rendus à Surrey, Abbotsford, Vancouver, Yellowknife, Edmonton, Prince Albert, Saskatoon et Winnipeg, où nous avons eu le privilège de parler à des personnes, des intervenants et des fournisseurs de services concernant leur expérience de la pauvreté et leurs efforts pour la réduire.

Nous avons rencontré de belles âmes, qui nous ont raconté leur histoire, leurs épreuves et leurs triomphes. Elles ont fait montre d'une résilience extraordinaire, d'une force mentale et d'une grande compassion. Ces personnes incroyables unissent leurs efforts pour tenter de s'arracher des griffes de la pauvreté.

Malheureusement, à mi-parcours de nos séances de consultation, le monde a changé radicalement. En raison de la pandémie de COVID-19, le Conseil s'est vu forcé de reporter ses visites prévues dans le centre et l'est du Canada. Ainsi, de nombreuses voix, perspectives et histoires sont absentes du présent document. De ce fait, si le présent rapport traite des progrès du gouvernement vers la réduction de la pauvreté depuis le lancement d'*Une chance pour tous*, il porte également sur les changements qu'a imposés la COVID-19 et sur la manière dont notre pays peut sortir de cette crise tout en créant une meilleure « normalité » où nul n'est laissé pour compte. À l'instar de notre réponse collective à la COVID-19, personne n'est en sécurité tant que nous ne le sommes pas tous.

Merci.

Scott MacAfee





CHAPITRE

1

CONTEXTE

Définition de la pauvreté

Selon *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, la pauvreté est la condition dans laquelle se trouve une personne qui est privée des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour atteindre et maintenir un niveau de vie de base et pour favoriser son intégration et sa participation à la société. Le Conseil souscrit à cette définition large de la pauvreté. Nous croyons également qu'une définition plus complète pourrait mettre en évidence les sentiments d'impuissance, d'isolement social et de manque de contrôle qui caractérisent la pauvreté, conformément à la définition de la pauvreté des Nations Unies. Par ailleurs, une définition complète de nous rappellerait que la réduction de la pauvreté ne se limite pas à s'assurer que les gens ont les moyens de s'acheter des aliments sains et nutritifs ou d'avoir un logement sûr : la réduction de la pauvreté consiste à faire en sorte que toutes les personnes vivant au Canada disposent des ressources nécessaires pour être en santé et réussir, pour se sentir incluses et pour sentir qu'elles ont le contrôle de leur vie.

Efforts mondiaux de réduction de la pauvreté

Avec l'établissement des objectifs de développement durable, les Nations Unies ont fixé des cibles de réduction de la pauvreté à l'échelle planétaire. Ces objectifs visent à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2030 et, éventuellement, à l'éradiquer complètement. Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre cet objectif et, pour y parvenir, a élaboré la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté intitulée *Une chance pour tous*.

Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté

Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté a été conçue pour rassembler les investissements nouveaux et existants du gouvernement et pour préparer le terrain pour les prochains investissements gouvernementaux dans la réduction de la pauvreté.

Rapport d'étape de 2020 du Conseil consultatif national sur la pauvreté

Créé dans le cadre d'*Une chance pour tous*, le Conseil consultatif national sur la pauvreté rassemble un groupe diversifié de 10 membres dévoués, passionnés et bien informés de partout au Canada. Nous sommes des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté, des dirigeants, des experts, des universitaires et des spécialistes du domaine de la réduction de la pauvreté. Visitez le [site Web du Conseil consultatif national sur la pauvreté](#) pour en apprendre davantage sur nos [membres](#) et sur notre [mandat](#). Il s'agit de notre premier rapport d'étape.



CHAPITRE

2

LA PAUVRETÉ AU CANADA

Nombre de personnes vivant dans la pauvreté

Les données statistiques peuvent fournir des renseignements importants pour la prise de décision sur le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, les populations les plus à risque, l'incidence des interventions du gouvernement et l'amélioration ou non de la situation au fil du temps. Dans ce chapitre, nous donnerons un aperçu de la pauvreté au Canada à l'aide du seuil officiel de la pauvreté au Canada.

Des personnes ayant une expérience vécue ont informé le Conseil que la pauvreté est une lutte constante. Elles nous ont également dit que l'expérience de la pauvreté varie d'une personne à l'autre; il n'existe pas de définition unique, et personne ne vit la pauvreté de la même manière, qui est influencée par l'identité, le parcours, les expériences passées, la santé, les privilèges sociaux et d'autres facteurs. Ainsi, il est impossible de rendre compte des expériences diverses et profondément difficiles de la pauvreté uniquement à l'aide de données. Les statistiques à elles seules ne peuvent nous dire ce que signifie vivre dans la pauvreté.

Groupes marginalisés

Tout au long de ce rapport, nous faisons référence à des populations mal servies, marginalisées, négligées et qui font l'objet de beaucoup de discrimination, de racisme et de stigmatisation. Nommons notamment les Autochtones, les immigrants, les réfugiés, les personnes s'identifiant comme membres de populations ethnoculturelles et noires ou d'autres populations racialisées, les personnes LGBTQ2S, les personnes en situation d'handicap, les personnes en situation d'itinérance, les enfants et les jeunes pris en charge par les services sociaux, les personnes vivant en établissement et les personnes vivant dans des régions éloignées. Ce sont donc de ces personnes que nous parlons lorsque nous parlons de groupes marginalisés.

Mesure de la pauvreté

Bien que le niveau de revenu et l'expérience de la pauvreté soient deux choses différentes, le niveau de revenu est bien souvent utilisé comme mesure approximative de la pauvreté. Avec l'adoption de la *Loi sur la réduction de la pauvreté* en juin 2019, la mesure officielle de la pauvreté du Canada, soit le seuil officiel de la pauvreté au Canada, a été enchâssée dans la loi. Le seuil officiel de la pauvreté au Canada s'appuie sur la mesure du panier de consommation (MPC), qui repose sur le coût d'un panier de biens et de services dont les personnes et les familles ont besoin pour satisfaire leurs besoins essentiels et atteindre un niveau de vie modeste dans les collectivités de partout au pays.

Ce que nous savons au sujet de la pauvreté au Canada

Remarque sur les données

Le taux de pauvreté fondé sur le seuil officiel de la pauvreté au Canada est estimé en fonction des résultats de l'Enquête canadienne sur le revenu, la source officielle des statistiques sur la pauvreté au Canada. L'Enquête canadienne sur le revenu est une enquête annuelle. Il y a un décalage standard de deux ans entre la fin d'une année de référence et le moment où les résultats sont disponibles. La section suivante du rapport comprend les statistiques les plus récentes disponibles, qui sont tirées de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2018, publiée en février 2020 et mise à jour en septembre 2020 pour refléter la mesure du panier de consommation révisée, appelée la « MPC de l'année de base 2018 ». Les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 sur le taux de pauvreté transparaîtront dans l'Enquête canadienne sur le revenu de 2020, qui ne sera pas disponible avant février 2022.

En 2018, selon le seuil officiel de la pauvreté au Canada, le taux de pauvreté était de 11 %. Autrement dit, 3,98 millions de Canadiens, soit 1 sur 9, vivaient dans la pauvreté en 2018. Il est important de savoir qui sont ces 3,98 millions de Canadiens si nous voulons atteindre les cibles fixées dans *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté* et s'assurer que les mesures de réduction de la pauvreté sont équitables et bénéficient aux Canadiens les plus mal servis et marginalisés.

La pauvreté est plus susceptible de toucher certains groupes que d'autres. Les facteurs comme le sexe, l'identité de genre, la composition de la famille, le statut d'immigrant, les handicaps, le placement en établissement, l'exposition à la violence, le racisme, le racisme envers les Noirs, la discrimination fondée sur la capacité physique, l'homophobie, la transphobie et le lieu de résidence jouent tous un rôle. En raison du colonialisme, du passé comme du présent, les Autochtones sont beaucoup plus à risque de vivre dans la pauvreté.

Les groupes marginalisés font face à des obstacles économiques, à du racisme et à de la discrimination et sont plus à risque de vivre dans la pauvreté. Malheureusement, comme l'illustre le tableau ci-dessous, l'Enquête canadienne sur le revenu ne rend pas compte de l'expérience de bon nombre de ces sous-populations.

TABLEAU 1 Nombre de personnes vivant dans la pauvreté et taux de pauvreté par groupe démographique, 2018

Groupe	Personnes vivant dans la pauvreté	Taux de pauvreté
Total	3 983 000	11,0 %
Personnes seules (de 18 à 64 ans)	1 428 000	34,6 % (hommes) 36,7 % (femmes)
Membres de familles monoparentales	417 000	28,6 % (dirigées par une femme) 14,1 % (dirigées par un homme)
Nouveaux immigrants	445 000	26,0 % (au Canada depuis 0 à 4 ans) 14,4 % (au Canada depuis 5 à 9 ans)
Autochtones vivant hors réserve	1 53 000	19,5 %
Personnes en situation d'handicap	1 364 000	16,6 %
Femmes	1 987 000	10,9 %
Enfants (de 0 à 17 ans)	748 000	10,8 %
Autochtones vivant dans une réserve	Données non disponibles	Données non disponibles
Personnes LGBTQ2S	Données non disponibles	Données non disponibles
Communautés racialisées	Données non disponibles	Données non disponibles

Source : Enquête canadienne sur le revenu (les groupes démographiques présentés dans ce tableau ne sont pas mutuellement exclusifs. Certaines personnes peuvent apparaître dans plus d'un groupe. Des personnes seules, par exemple, peuvent aussi être des personnes en situation d'handicap).

Le fait de s'intéresser à un seul identificateur (genre, origine ethnique ou handicap) nous permet de constater que la pauvreté touche différentes personnes de différentes manières. Toutefois, les gens sont diversifiés et complexes. Les identificateurs se recoupent et sont multiples, et ne pas tenir compte de ces recouvrements nous empêche de bien comprendre la pauvreté. Bon nombre des personnes les plus marginalisées et vulnérables de la société

canadienne sont celles qui font face à des obstacles croisés en raison de leur appartenance ethnique, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, de leur genre et de leur âge. Une mesure plus complète de la pauvreté mettrait en évidence beaucoup plus de nuances, ce qui permettrait aux ordres de gouvernement de mieux comprendre les groupes à risque et d'élaborer des politiques pour appuyer les personnes les plus marginalisées. C'est pourquoi il est si important d'avoir la possibilité de désagréger les données. La section suivante fait ressortir les groupes les plus touchés par la pauvreté, comme l'illustre le tableau ci-dessus.

Femmes

En 2018, pour la première fois, le taux de pauvreté chez les femmes (10,9 %) était inférieur à celui chez les hommes (11,1 %). Si, à première vue, ces données semblent positives, il faut savoir que la mesure du panier de consommation tient compte de la famille économique et non du revenu individuel. Ainsi, en effectuant un examen plus poussé de ces données, nous constaterons que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes persiste et est plus prononcé pendant les années d'éducation des enfants, où les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de rester à la maison, particulièrement lorsque leurs enfants sont d'âge préscolaire. De plus, le salaire horaire moyen des femmes a été constamment inférieur à celui des hommes au cours de la dernière décennie. En 2009, le salaire horaire moyen pour les femmes était inférieur de 3,93 \$ à celui des hommes, et cet écart avait atteint 4,00 \$ en 2019.

Soulignons également que, même si le taux de pauvreté chez les femmes s'est amélioré, les identificateurs croisés (par exemple, immigrantes, femmes de couleur, femmes autochtones et femmes en situation d'handicap) amplifient le risque de pauvreté chez les femmes.

Composition de la famille

La composition peut influencer sur la pauvreté. D'ailleurs, les familles avec enfants, particulièrement les familles monoparentales, les personnes seules et les jeunes n'ayant plus l'âge d'être pris en charge, courent un risque élevé de vivre dans la pauvreté.

En 2018, le taux de pauvreté chez les enfants de 0 à 17 ans était de 10,8 %. Bien que ce chiffre soit inférieur à la moyenne nationale, les enfants des familles avec d'autres identificateurs croisés (par exemple, familles monoparentales, immigrants, réfugiés, personnes s'identifiant comme membres de populations ethnoculturelles et noires ou d'autres populations racialisées, Autochtones vivant hors réserve ou dans une réserve) continuent de présenter un taux de pauvreté plus élevé. Le taux de pauvreté chez les membres d'une famille monoparentale est notamment de 26,3 %, par rapport à 7,5 % chez les couples ayant des enfants de moins de 18 ans. Chez les familles ayant des enfants de moins de 18 ans, le taux de pauvreté était supérieur lorsque le chef de la famille économique était autochtone (19,4 %), un nouvel immigrant (vivant au Canada depuis moins de 10 ans) (21,1 %) ou un immigrant (13,9 %).

Au Canada, peu de recherches ont été menées sur ce qui arrive aux jeunes lorsqu'ils sortent du système de protection de l'enfance. Néanmoins, les données limitées qui existent indiquent que ces jeunes sont particulièrement marginalisés et mal servis. Selon un rapport de 2017 du Child Welfare Political Action Committee, la majorité des jeunes qui ne sont plus pris en charge en raison de leur âge vivent dans la pauvreté et sont plus susceptibles de se retrouver sans abri.

En 2018, les personnes seules affichaient le plus fort taux de pauvreté au Canada. Le taux de pauvreté chez les hommes et les femmes seuls de 18 à 64 ans étaient de 34,6 % et de 36,7 % respectivement.

Autochtones

La pauvreté chez les Autochtones est particulière au Canada. Les Autochtones sont victimes de racisme et de discrimination depuis fort longtemps. Ajoutons que la pauvreté chez les peuples autochtones est majoritairement attribuable à plus d'un siècle de colonialisme et de politiques et programmes du gouvernement.

Pour ces raisons, la lutte contre la pauvreté chez les Autochtones requiert des interventions et des outils stratégiques différents. Du fait de la séparation des peuples autochtones de leurs terres, de leur culture et de leur communauté et des séquelles laissées par les pensionnats indiens, les Autochtones souffrent d'un traumatisme permanent et d'une pauvreté intergénérationnelle.

Nous manquons de données sur la pauvreté chez les peuples autochtones, et les estimations du faible revenu pour le seuil officiel de la pauvreté au Canada ne sont actuellement pas disponibles pour les personnes vivant dans une réserve ou dans les territoires. Cependant, les conditions de vie dans les réserves et les statistiques sur le revenu, le niveau de scolarité et la situation d'emploi laissent deviner que les Autochtones vivant dans une réserve sont davantage exposés à la pauvreté que ceux vivant hors réserve.

Nous savons aussi que, en 2018, 19,5 % des Autochtones des réserves vivaient dans la pauvreté. Il y avait des différences marquées dans le taux de pauvreté chez les Métis (14,2 %) et les Inuits (15,8 %) comparativement aux Premières Nations (24,4 %).

Groupes marginalisés

De nombreux obstacles à l'inclusion sociale et à l'accès à l'emploi, au logement et aux services s'imposent aux groupes marginalisés. Par ricochet, ces obstacles entraînent un risque accru de pauvreté.

Les nouveaux immigrants (c'est-à-dire les immigrants vivant au Canada depuis moins de 10 ans) peuvent être victimes de discrimination et de racisme, avoir de la difficulté à faire reconnaître leurs diplômes et leurs titres de compétences, se heurter à des obstacles linguistiques et avoir du mal à tisser des liens sociaux après leur arrivée au Canada. En 2018, 26 % des immigrants qui vivaient au Canada depuis quatre ans ou moins et 14,4 % des immigrants qui étaient au Canada depuis 5 à 9 ans vivaient dans la pauvreté.

Les personnes en situation d'handicap vivent de la discrimination et se heurtent à des obstacles à l'éducation et à l'emploi. Elles courent alors un risque élevé de vivre dans la pauvreté. Il convient de noter qu'il se pourrait que le seuil officiel de la pauvreté au Canada ne tienne pas compte de tous les coûts supplémentaires que les personnes en situation d'handicap doivent bien souvent payer. En 2018, 16,6 % des personnes en situation d'handicap vivaient dans la pauvreté. Le taux de pauvreté était plus élevé chez les personnes atteintes d'un trouble mental ou psychologique (25 %) ou cognitif (24,7 %). Le taux de pauvreté chez les personnes en situation d'handicap était particulièrement élevé pour les personnes seules (à l'exclusion des aînés) (49,5 %), les femmes chefs d'une famille monoparentale (34,7 %), les Autochtones vivant hors réserve (31,8 %) et les immigrants vivant au Canada depuis moins de 10 ans (27,2 %).

Il y avait aussi une surreprésentation de personnes en situation d'handicap vivant dans une pauvreté économique extrême. En 2018, parmi les 1 973 000 personnes dont le revenu disponible familial était inférieur à 75 % du seuil officiel de la pauvreté au Canada, 666 000 étaient des personnes en situation d'handicap, ce qui signifie qu'environ 30 % des personnes vivant dans une pauvreté extrême avaient un handicap.

Les données du Recensement de 2016 indiquent que **20,6 %**, soit environ **1,58 million**, des personnes racialisées vivaient dans la pauvreté en 2015, alors que le taux de pauvreté chez les personnes non racialisées était de 10,6 %.

Les données sur les personnes racialisées et les personnes LGBTQ2S ne sont pas disponibles dans l'Enquête canadienne sur le revenu. Ainsi, le taux de pauvreté fondé sur le seuil officiel de la pauvreté au Canada n'est pas disponible pour ces groupes. Toutefois, des données tirées d'autres sources suggèrent que le taux de pauvreté chez ces groupes est supérieur à la moyenne nationale.

Les populations noires et racialisées sont victimes de racisme systémique, de racisme envers les Noirs et de discrimination, ce qui engendre des inégalités sur

le plan sanitaire, social et financier. Les données disponibles du Recensement de 2016 montrent que le taux de pauvreté chez les membres des communautés racialisées est d'au moins deux fois le taux de pauvreté national.

De nombreuses personnes LGBTQ2S font l'objet de discrimination et de préjugés tout au long de leur vie. Elles sont souvent isolées et se sentent aliénées. Elles ont des conflits familiaux centrés sur l'identité et d'autres difficultés connexes. Notons également qu'il existe peu de données sur le faible revenu des personnes LGBTQ2S. D'ailleurs, l'Enquête canadienne sur le revenu et bien d'autres enquêtes de Statistique Canada ne recueillent pas d'information sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Or, les données limitées qui existent suggèrent que les personnes LGBTQ2S courent un risque élevé d'avoir un faible revenu, d'être isolées et d'être victimes d'exclusion sociale. Certaines personnes LGBTQ2S sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination, de violence, d'itinérance et de pauvreté que le reste de la population. Les recherches révèlent que les jeunes LGBTQ2S représentent de manière disproportionnée de 20 à 40 % des quelque 40 000 jeunes qui se retrouvent sans abri au Canada chaque année (Abramovich, 2012). De plus, les personnes LGBTQ2S racialisées présentent aussi un taux d'itinérance disproportionné.

Pauvreté en région

Enfin, il y a un risque plus élevé de vivre dans la pauvreté selon l'endroit où l'on vit au Canada. En raison des différences entre les économies, les politiques sociales et la démographie des provinces et des territoires, les taux de pauvreté varient également. En 2018, le taux de pauvreté sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada était 9,4 % en Alberta et 13,3 % en Nouvelle-Écosse. Notons qu'il y a souvent des différences entre les régions urbaines et rurales.

Que nous reste-t-il à apprendre sur les personnes vivant dans la pauvreté au Canada?

Les éléments que nous ignorons sur les personnes vivant dans la pauvreté sont tout aussi importants que ceux que nous connaissons. Les enquêtes fédérales recueillent souvent des renseignements démographiques de sorte que les données soient désagrégées par âge et par sexe. Cependant, les données sur la pauvreté chez certains des groupes les plus vulnérables et marginalisés continuent d'être limitées, car :

- une grande partie des personnes les plus mal servies (comme les personnes vivant en établissement ou les personnes en situation d'itinérance) ne font souvent pas partie des populations cibles des enquêtes;
- l'échantillon de bien des enquêtes est trop petit pour être désagrégé pour certains groupes de population plus petits;
- les enquêtes ne comportent souvent pas de questions sur l'origine ethnique, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

De surcroît, les estimations du faible revenu fondées sur le seuil officiel de la pauvreté au Canada ne sont actuellement pas disponibles pour les personnes vivant dans une réserve ou dans les territoires. Statistique Canada travaille actuellement avec les gouvernements territoriaux pour établir une mesure du panier de consommation dans les trois territoires.

Dans les circonstances, les données sur la pauvreté au Canada sont incomplètes, et il n'y a aucune information sur le taux de faible revenu chez certains des groupes les plus vulnérables et marginalisés au Canada.



CHAPITRE

3

SÉANCES DE CONSULTATION DU CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LA PAUVRETÉ – CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Objectifs de la consultation de personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté

- Mieux comprendre les expériences, les points de vue et les priorités des personnes vivant dans la pauvreté
- Faire connaître les expériences vécues afin d'illustrer les différents visages de la pauvreté et de susciter une vaste dynamique de changement dans la société
- Déterminer les mesures supplémentaires nécessaires pour mieux aider les personnes à sortir de la pauvreté

En mars 2020, nous avons amorcé des consultations sur la pauvreté d'un bout à l'autre du pays. Ces consultations visaient à poursuivre le dialogue sur la pauvreté qu'a lancé le gouvernement du Canada durant l'élaboration d'*Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. Nous souhaitions également entendre les voix des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté et mieux comprendre les batailles qu'elles doivent livrer chaque jour. Nous avons interrogé des Canadiens de milieux différents sur leurs expériences, leurs opinions, leurs points de vue et leurs idées relativement à la réduction de la pauvreté et à l'édification d'un pays plus inclusif.

Nous avons avant tout entrepris ces séances dans le but de faire entendre les voix des personnes vivant dans la pauvreté ou ayant une expérience vécue de la pauvreté. Le Conseil croit fermement qu'il est important que les gens puissent orienter les décisions qui les concernent. Il leur revient même de droit. Si elles sont bien informées, les personnes touchées par la pauvreté sont les mieux placées pour décrire leur expérience et indiquer les programmes, les politiques et toutes autres solutions qui fonctionnent.

Nous avons eu le privilège de parler à des personnes, des intervenants et des fournisseurs de services concernant leur expérience de la pauvreté et leurs efforts pour en sortir. Nous avons rencontré des gens à **Surrey, Abbotsford, Vancouver, Yellowknife, Edmonton, Prince Albert, Saskatoon et Winnipeg**. (Une liste complète des organismes consultés figure à l'annexe B.) Malheureusement, avant que nous ayons eu la chance de visiter d'autres régions du Canada, nous nous sommes vu forcer de reporter nos autres séances de consultation en raison de la pandémie de COVID-19. Par conséquent, ce chapitre est incomplet, et il ne peut en être autrement. **De nombreuses voix n'ont pu être ajoutées au présent rapport, non seulement celles des régions où nous n'avons pu nous rendre, mais aussi celles des jeunes et des enfants et des personnes ayant des expériences et des points de vue différents, comme les personnes LGBTQ2S, les personnes en situation d'handicap, les personnes racialisées et les réfugiés.**

L'absence de ces voix laisse un vide important. On constatera que les voix absentes du présent rapport sont les mêmes voix qui sont si souvent omises ou tues et absentes des données, comme mentionné dans le chapitre précédent. Dans la plupart des cas, ces personnes sont les plus marginalisées, et leur voix et leurs expériences ne sont généralement pas considérées par la société. Parce qu'elles vivent dans la pauvreté, ces personnes ont une capacité limitée à implanter des changements et à faire leurs propres choix. C'est pour cette raison que nous avons voulu entendre directement les témoignages de ces personnes. Nous regrettons profondément de n'avoir pas pu terminer les consultations que nous avons entamées. Nous sommes toutefois résolu à entendre ces voix et à faire partager leurs expériences lorsqu'il sera possible de se réunir en toute sécurité.

Que signifie la pauvreté pour vous?

Remarque

Tout au long des séances de consultation, les participants ont indiqué que la pauvreté est une expérience individuelle. Comme nous n'avons pu parler avec certains des groupes les plus marginalisés de notre société, nous voulons souligner que l'expérience de la pauvreté décrite ci-dessous n'est pas représentative de l'expérience de tous, notamment **celle des Canadiens racialisés, des personnes LGBTQ2S, des personnes en situation d'handicap, des réfugiés et des demandeurs d'asile, des personnes vivant en établissement, des enfants et des jeunes**, que nous n'avons pas eu la chance de consulter.

Nous avons posé aux personnes de chaque endroit visité la question suivante :

« Que signifie la pauvreté pour vous? » Ci-dessous sont rapportées les discussions que nous avons eues avec chaque personne et groupe. Nous nous sommes basées sur ces dernières pour élaborer le présent rapport, et elles nous ont permis de mieux comprendre la pauvreté.

La majorité des participants nous ont dit que la pauvreté est différente pour chacun. L'identité, le parcours, les expériences passées, la santé, les privilèges sociaux et d'autres acteurs influent sur l'expérience de la pauvreté. Tout au long des consultations, nous avons été frappés par la diversité des expériences racontées des personnes vivant dans la pauvreté.

« Les personnes pauvres peinent à survivre et n'ont pas la chance de vivre. »

– *Participant de Winnipeg, au Manitoba, ayant une expérience vécue*

Certains ont décrit la pauvreté comme un manque de revenus, d'autres comme le manque de ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins fondamentaux et à ceux de leur famille, comme la nourriture et le logement. Des participants ont dit que la pauvreté était comme une identité et qu'ils se faisaient mal traiter pour cette raison. Beaucoup ont dit que le système les faisait sentir invisibles, insignifiants et ignorés.

De nombreux participants nous ont aussi dit que la pauvreté est une lutte constante. Voici quelques éléments mentionnés par les participants :

- devoir faire des choix impossibles (comme acheter de la nourriture ou payer le loyer);
- passer des heures à faire la queue pour accéder à des ressources, faire des choses précisément pour survivre (comme le travail du sexe et la mendicité);
- vivre avec la stigmatisation rattachée à la pauvreté;
- vivre dans un état constant de peur, ne pas savoir ce qui va suivre, être isolé de sa communauté et ne jamais pouvoir jouir du présent;
- avoir des douleurs physiques et des restrictions physiques : avoir froid, avoir les pieds enflés et ne pas pouvoir mettre des souliers.

« Pour moi, la pauvreté, c'est lutter pour survivre. »

– Participant de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, ayant une expérience vécue

Obstacles systémiques et difficultés communes

Si on nous a dit que la pauvreté est une expérience individuelle, on nous a également parlé d'obstacles systémiques, de difficultés communes et de sources de frustration. Lors des consultations, des participants ayant une expérience vécue et des intervenants travaillant pour des organismes communautaires ont décrit les principaux obstacles qui créent et aggravent la pauvreté. Les intervenants ont notamment reconnu que les problèmes décrits, particulièrement la discrimination et la stigmatisation, sont profondément ancrés dans notre société.

Difficultés auxquelles se heurtent les Autochtones

Rappelons que la colonisation et les politiques et programmes gouvernementaux, passés et actuels, ont modelé l'expérience des peuples autochtones. Si d'autres personnes vivant dans la pauvreté ont les mêmes difficultés que les Autochtones, les difficultés, les causes et les expériences des Autochtones découlent pour leur part du colonialisme et du racisme et de la discrimination historiques et actuels.

« Nous ne sommes pas pauvres par hasard. »

– *Participant de Winnipeg, au Manitoba, ayant une expérience vécue*

« Être une femme autochtone âgée de 16 à 30 ans est dangereux. Nous disparaissions, et personne ne s'en préoccupe. »

– *Participante de Prince Albert, en Saskatchewan, ayant une expérience vécue*

Les participants autochtones ont notamment parlé de racisme et de discrimination. Ils nous ont dit que le racisme fait obstacle à l'obtention d'un emploi et d'un logement. D'ailleurs, un participant a affirmé que « les gens [employeurs] ne veulent pas se risquer à engager des Autochtones ».

Plusieurs individus ont dit avoir peur de perdre leurs enfants (notamment que ceux-ci leur soient enlevés pour être placés en famille d'accueil), ce qui leur cause beaucoup d'anxiété. Ces craintes sont amplifiées du fait des politiques d'assimilation du gouvernement en raison desquelles des familles se sont fait arracher leurs enfants, et ce pendant des générations. Des femmes autochtones se sentent visées de manière disproportionnée par les services de protection de l'enfance et ont révélé qu'il était très complexe de se démêler dans le système pour récupérer la garde de leurs enfants. Une participante a décrit ce processus comme une « bataille » et a dit que l'aide de sa communauté avait été essentielle pour recouvrer la garde de son enfant.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les participants ont également fait remarquer que l'insécurité alimentaire était une source majeure d'inquiétude dans leur vie. Les intervenants nous ont parlé des coûts extrêmement élevés de la nourriture et des autres produits de première nécessité.

Discrimination et stigmatisation

L'un des obstacles les plus fréquemment mentionnés par les personnes ayant une expérience vécue est la discrimination fondée sur l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue et d'autres facteurs. Certains ont dit que la stigmatisation et les préjugés dont ils sont victimes les font sentir seuls et isolés.

Pauvreté intergénérationnelle

De nombreux participants ayant une expérience vécue nous ont décrit le traumatisme qu'ils ont subi en grandissant dans la pauvreté. En raison des expériences difficiles qui ont marqué son enfance, une participante a affirmé : « Je n'ai pas eu d'enfance ».

Un intervenant a indiqué que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté existe, tout comme la forte corrélation entre l'itinérance chez les enfants et les faibles résultats scolaires, la dépendance, l'itinérance et la pauvreté à l'âge adulte. Un autre participant a dit que les traumatismes, soit des événements historiques qui marquent profondément la perception de soi et le bien-être émotionnel, sont à l'origine de la pauvreté pour la plupart des personnes dans cette situation. Il a d'ailleurs expliqué que la majorité des clients de son organisme ont vécu des événements négatifs (pendant l'enfance ou après) avant de connaître la pauvreté ou l'itinérance.

« Nous apprenons à vivre d'une
paye à l'autre. »

– *Participant d'Edmonton, en Alberta,
ayant une expérience vécue*

Dépendances

Des participants ont mentionné que la dépendance et la consommation de substances sont une façon de composer avec certains événements, l'anxiété, la peur ou les traumatismes, mais que la dépendance peut « vous faire tout perdre ». Certaines

« La dépendance est un cercle vicieux. »

– *Participant de Prince Albert, en Saskatchewan, ayant une expérience vécue*

personnes ont besoin d'un endroit où elles peuvent consommer en toute sécurité (par exemple, dans des centres d'injection supervisée) et d'autres ont besoin d'un endroit respectueux des cultures et situé près de leur lieu de résidence où elles pourront se consacrer à leur sobriété et bénéficier de mesures de soutien qui les aideront à se défaire de leurs dépendances.

Des parents ayant des problèmes de dépendance nous ont dit être rongés par la culpabilité et la honte. Aucune ressource ne s'offre à eux. Sans argent, les mères et les

pères ont accès à peu de ressources pour leurs enfants. Ils ont alors dit avoir peur de perdre leurs enfants pour cette raison. Bon nombre des participants ont des antécédents de toxicomanie, et beaucoup d'entre eux travaillent avec acharnement pour rebâtir leur vie.

Santé mentale

De nombreux participants ont dit qu'ils souffraient de troubles mentaux ou qu'ils en avaient déjà souffert, comme l'anxiété et la dépression. Selon eux, la pauvreté aggrave ces troubles. De plus, ils ont affirmé que les troubles mentaux mènent à la pauvreté, qui à son tour multiplie les problèmes de santé mentale. De nombreuses personnes ont dit éviter de penser à l'avenir et de le planifier, car le faire leur causerait un stress supplémentaire ou même de la peur. Les intervenants ont soutenu que les ressources comme la thérapie psychologique, les centres d'injection supervisée et les programmes inclusifs sont très importants pour aider les personnes souffrant de dépendance, de traumatismes et de troubles mentaux.

Exploitation

Certains des nouveaux arrivants au Canada possédant des compétences avancées et des personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas fait d'études postsecondaires ont déjà été témoins ou victimes d'exploitation. Un participant a d'ailleurs dit avoir déjà vu de l'hameçonnage et des activités illégales qui visaient à attirer les chercheurs d'emploi sur des sites d'emplois populaires, et ces activités frauduleuses visaient délibérément les personnes vulnérables. Un autre participant nous a parlé d'une entreprise qui l'a mis à pied et ne l'a pas rémunéré pour le travail qu'il avait fait. Il a ajouté que bien des problèmes rencontrés au Canada étaient les mêmes qui l'ont poussé à quitter son pays d'origine.

Femmes, enfants et garde d'enfants

Les femmes ayant une expérience vécue de la pauvreté et les organisations intervenantes ont toutes souligné l'importance de l'accès à un logement, à des services de garde d'enfants, à des services et à des activités parascolaires afin d'améliorer la vie des enfants vivant dans la pauvreté. Les mères nous ont d'ailleurs dit ne pas oser demander de l'aide ou accéder à des services de peur de perdre leurs enfants si on venait à découvrir qu'elles avaient des difficultés. De plus, certains intervenants ont indiqué qu'il y avait des préjugés à l'égard des personnes qui sont perçues comme « ne méritant » pas l'accès aux mesures de soutien, comme les mères avec plusieurs enfants vivant dans la pauvreté. Ils ont également souligné le manque de financement pour offrir un soutien adéquat dans les refuges, notamment pour la garde d'enfants, les travailleurs de soutien, le counseling et d'autres mesures de soutien pour les familles.

Problèmes des mesures de soutien

Beaucoup de participants aux consultations ayant une expérience vécue ont décrit les obstacles à l'accès d'une variété de mesures de soutien, qui sont bien souvent entièrement insuffisantes. Par ailleurs, il semblerait que certains services et certaines mesures de soutien permettent d'accroître la résilience des personnes vivant dans la pauvreté. Soulignons qu'il est important de s'enquérir des réussites et des faiblesses des programmes directement auprès des personnes à qui ils s'adressent. Les participants se sont beaucoup exprimés à ce sujet. Ils ont aussi indiqué que la dignité, le choix et le respect sont essentiels à la prestation de services transformatrice.

Programmes : accès et efficacité

Selon les participants, bon nombre des prestations offertes, particulièrement l'aide sociale, l'aide au logement et la prestation pour la garde d'enfants, sont totalement inefficaces et rendent tout avancement impossible.

L'accès au logement et l'aide au logement ont souvent été mentionnés pendant les consultations. Voici les principaux problèmes soulevés :

- le manque de logements abordables et adéquats, qui est un obstacle majeur aux efforts pour sortir de la pauvreté;
- les loyers de moins en moins abordables;
- les longues listes d'attente pour les logements subventionnés et d'autres programmes de logement social;
- plusieurs familles vivant dans une même résidence;
- les personnes se voyant obligées de rester dans des situations dangereuses ou d'échanger des faveurs sexuelles en vue de s'assurer d'avoir un logement;

- les conditions de vie du réseau de refuges (surpeuplement, manque d'intimité, exposition à la violence, manque de lits), qui empêchent les sans-abri de vivre dans la dignité (une participante a même dit qu'on avait refusé qu'elle utilise la toilette);
- le sous-financement des refuges, qui empêche l'emploi de personnel 24 heures sur 24, ce qui veut dire que les personnes doivent quitter le refuge, faire la file dehors (parfois pendant des heures) et refaire le processus d'admission chaque jour;
- la peur de perdre son logement pendant qu'on se fait soigner ou si les enfants ont été temporairement retirés du foyer;
- les propriétaires qui exploitent leurs locataires, les traitent mal et n'entretiennent pas leurs propriétés;
- le manque de choix, qui oblige les gens à s'installer dans des logements gravement endommagés ou qui ont de la moisissure.

Il y avait aussi des problèmes de logement dans les régions. En Colombie-Britannique, on nous a dit que les personnes vivant dans un logement temporaire y restent pendant de longues périodes faute d'options pour des logements à bas prix. En outre, les ressources disponibles pour aider les personnes à faire la transition après avoir quitté un refuge sont limitées. Beaucoup vivent dans la peur de perdre leur logement, les refuges sont surpeuplés, et dormir dehors est dangereux en raison des conditions météorologiques extrêmes. Dans les régions rurales, les logements peuvent être surpeuplés, et il n'y a tout simplement pas de ressources comme les refuges ou les logements à loyer modéré. À Winnipeg, des personnes ont dit avoir été chassées d'endroits où sévissent des gangs et la violence dans les rues.

« Ma pire crainte est de perdre mon chez-moi. Qu'est-ce que je fais ensuite? »

– Participant de Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, ayant une expérience vécue

« Être sans abri, ça signifie faire partie de la chaîne alimentaire de la rue. Vous êtes toujours un prédateur et une proie. »

– Participant de Vancouver, en Colombie-Britannique, ayant une expérience vécue

Un autre problème souvent évoqué a été l'insécurité alimentaire. Parmi les difficultés communes, citons les suivantes :

- les tourments réguliers de la faim et l'angoisse de ne pas savoir quand viendra le prochain repas;
- les limites des banques d'alimentation quant au nombre de fois où une famille donnée peut avoir accès à leurs ressources;
- le sentiment de devoir se justifier ou d'être jugé lorsqu'on demande de l'aide;
- la nourriture offerte, qui n'est pas toujours adaptée à la culture ou aux restrictions alimentaires.

« Être pauvre, c'est avoir faim tout le temps. »

– *Participant de Prince Albert, en Saskatchewan, ayant une expérience vécue*

« J'essaie de retourner à l'école depuis des années. Je veux aller à l'université et devenir paléontologue. »

– *Participant de Winnipeg, au Manitoba, ayant une expérience vécue*

Outre la nourriture et le logement, les bénéficiaires d'aide sociale nous ont dit que les montants versés rendent impossible tout progrès. Une participante nous a dit, selon son expérience : « L'aide sociale n'aide pas. On dirait plutôt un artifice pour nous garder [dans la pauvreté]. »

De plus, la majorité des participants aux consultations ont exprimé le désir d'aller à l'école, mais ont dit que les coûts associés, dont le transport, le logement, le matériel, les services de garde d'enfants accessibles et abordables et les frais de scolarité, leur faisaient obstacle.

Enfin, les parents et les membres de famille nous ont dit que la garde d'enfants représentait un obstacle majeur à l'emploi, au logement et aux services du gouvernement. Ces personnes doivent faire des choix impossibles pour pouvoir acheter de la nourriture et des vêtements à leur famille, payer le loyer et offrir un environnement

sécuritaire pour leurs enfants. On nous a également dit qu'il peut s'avérer difficile pour les nouveaux Canadiens d'avoir accès à des services de garde d'enfants afin de prendre part à un programme d'apprentissage d'une langue officielle qui les aidera à obtenir un emploi.

Coordination des programmes et navigation dans le système

La notion de « piège de la pauvreté » a été évoquée lors de nombreuses séances de consultation. Les témoignages des participants démontraient clairement que le manque de coordination entre les programmes et les prestations peut empêcher les gens de prendre soin d'eux-mêmes ou d'aller de l'avant. Par conséquent, nous a-t-on dit, de nombreux programmes ne sont pas aussi efficaces qu'ils le devraient. Certains ont même des conséquences négatives involontaires. Un participant a notamment fait remarquer que les itinérants peuvent obtenir des paniers de banque alimentaire, mais qu'ils ne peuvent pas cuisiner leurs repas. Les bénéficiaires de l'aide sociale ou les personnes à faible revenu ont indiqué ne pas être en mesure de se payer un logement affiché selon les taux de location du marché et se retrouver sur des listes d'attente interminables pour un logement abordable, ce qui les empêche de trouver un emploi, de s'occuper de leurs enfants ou de trouver une garderie, par exemple.

Certains intervenants ont déclaré que le manque de coordination des programmes fait en sorte que les personnes vivant dans la pauvreté, qui se heurtent déjà à de nombreux obstacles, ont du mal à demander et obtenir l'aide dont elles ont besoin. Nous avons entendu dire que l'accès à l'aide gouvernementale était difficile et qu'il fallait y consacrer beaucoup de temps. Les gens doivent notamment :

- passer beaucoup de temps à naviguer sur les sites Web du gouvernement pour vérifier s'ils sont admissibles aux programmes et services offerts;
- remplir de nombreux documents (ce qui peut être un obstacle pour bon nombre d'entre eux);
- attendre longtemps en ligne et se rendre dans différents endroits.

Les participants aux multiples séances de consultation nous ont dit avoir l'impression de constamment devoir « franchir un véritable parcours d'obstacles » pour prouver qu'ils ont besoin d'aide financière. Des participants ont notamment mentionné ce qui suit :

- ne pas se sentir cru, ce qui provoque des sentiments de honte, de frustration et de désespoir;
- ne pas avoir accès aux prestations ou se les faire retirer, ce qui, dans de nombreux cas, les laisse sans les ressources vitales, comme le logement;
- se sentir dépassé, avoir peur de la bureaucratie et ne pas comprendre le système et le processus décisionnel;
- avoir le sentiment que la surveillance constante et les jugements moraux qui leur sont imposés sont irréalistes et nuisent au bien-être de leur famille;
- ne pas être au courant de tous les programmes et prestations auxquels ils pourraient avoir droit;
- ne pas toujours avoir accès à l'information en raison des obstacles liés à la littératie, à la langue et à l'accès à la technologie.

Les intervenants ont fait mention de la nécessité d'offrir du soutien lors des périodes de transition. Ils ont dit que l'absence d'aide adéquate aux moments charnières de la vie (par exemple, sortie de prison, perte d'un emploi ou début d'un nouvel emploi) peut conduire les gens à la pauvreté et à l'itinérance ou les pousser à y retourner.

Un intervenant nous a notamment indiqué que même s'il existe des ressources pour

permettre aux gens d'obtenir un logement, il n'y a pas assez de soutien pour les aider à le conserver. Certains se retrouvent donc à nouveau à la rue après avoir eu un logement pendant un certain temps. On nous a également mentionné que les problèmes liés à la santé mentale, aux dépendances, à l'itinérance et à la pauvreté sont souvent liés, mais que ces problèmes ne sont pas toujours abordés simultanément, ce qui peut nuire aux efforts pour sortir de l'itinérance et de la pauvreté.

« Être sans-abri, c'est un emploi à temps plein. »

– *Participant d'Edmonton, en Alberta, ayant une expérience vécue*

Échec des approches universelles

Les intervenants ont exprimé leur inquiétude concernant le fait que les personnes vivant dans la pauvreté sont traitées comme un groupe homogène. En réalité, cependant, il existe d'autres enjeux interreliés, comme le racisme, le racisme envers les Noirs, le sexisme et la stigmatisation, qui peuvent accroître l'isolement et les difficultés que rencontrent les personnes vivant dans la pauvreté. Les intervenants nous ont aussi dit qu'il était très difficile de mettre en place des services adaptés aux besoins de populations diversifiées dans le cadre de programmes et de systèmes de prestations conçus pour en assurer une application uniforme selon les normes en vigueur.

Certains participants ont également indiqué qu'on respectait rarement leur autonomie ou leur capacité de choisir lorsqu'ils demandent de l'aide. Dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver, nous avons appris que l'accès rapide à un logement et à une assistance accrue était subordonné à des déclarations de culpabilité devant le tribunal communautaire. Les participants ont souligné, par exemple, les difficultés de vivre en se faisant imposer des restrictions importantes sur leur capacité à prendre des décisions personnelles en échange d'un logement abordable et d'un soutien sur place.

Les personnes ayant vécu en situation d'itinérance chronique, quant à elles, ont indiqué être tenues de vivre sous une surveillance importante et d'abdiquer certaines de leurs libertés individuelles en échange d'un logement. L'accent mis sur la sécurité et la conformité sans offrir de soutien pour répondre aux besoins à long terme d'une plus grande autonomie, d'un logement privé, d'un meilleur état de santé, d'une source de revenus et d'une intégration communautaire nuit à la réussite des participants au programme.

« Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone. Si vous nous parlez, vous constaterez à quel point nous sommes semblables [aux autres]. »

– Participant de Surrey, en Colombie-Britannique, ayant une expérience vécue

Ce qui fonctionne

Nous avons également demandé aux participants de nous parler de ce qui fonctionne. Ils ont insisté sur l'importance d'avoir la capacité d'agir et de faire des choix. Cela comprend les programmes fondés sur la confiance mutuelle et respectueux sur le plan culturel. Ils ont également souligné l'importance d'avoir des programmes qui offrent des mesures de soutien globales pour surmonter les multiples obstacles complexes qui s'imposent aux personnes et aux familles vivant dans la pauvreté.

Enfin, les participants ont fait valoir la nécessité d'investir dans des solutions éprouvées, comme des logements abordables, l'éducation et des services de garde, pour améliorer l'inclusion des populations marginalisées. Ils ont également souligné la nécessité de former les employeurs et les fournisseurs de services.



CHAPITRE

4

LE POINT SUR LES PROGRÈS

Seuil officiel de la pauvreté au Canada : progrès

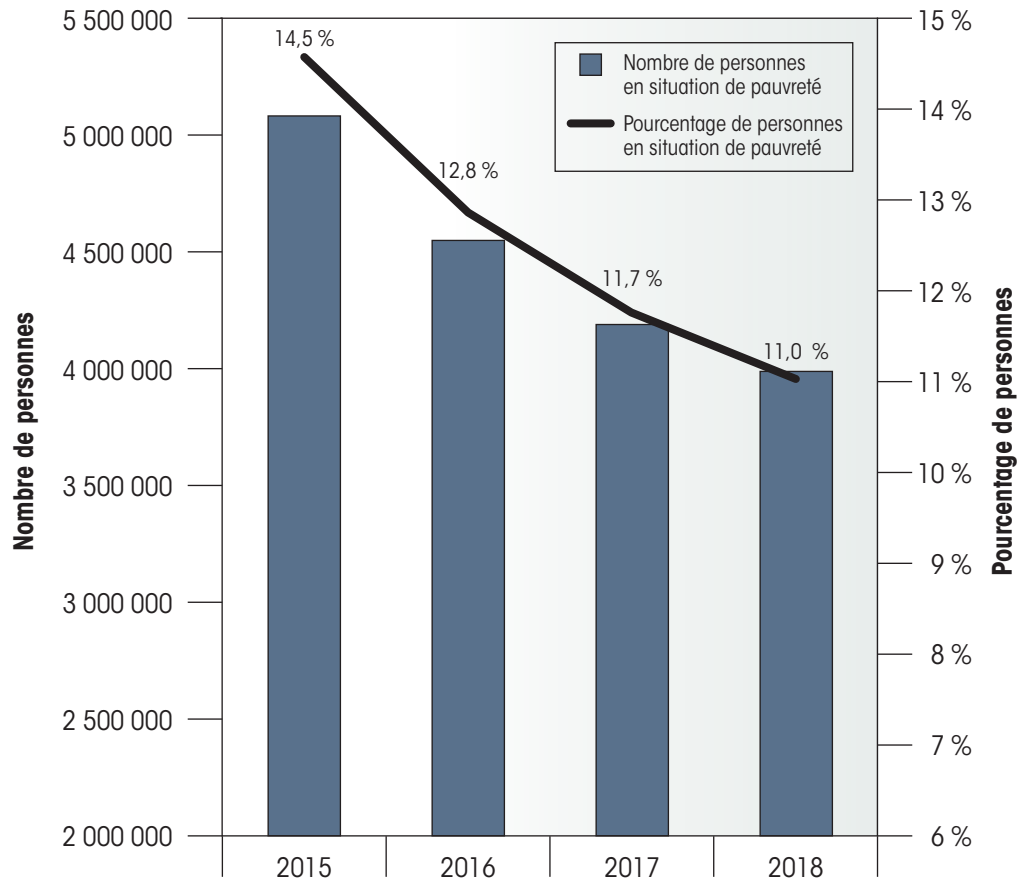
Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté comprend deux cibles principales de réduction de la pauvreté par rapport à l'année de référence 2015 : une réduction de 20 % de la pauvreté d'ici 2020 et une réduction de 50 % de la pauvreté d'ici 2030.

Le taux de pauvreté au Canada est passé de 14,5 %, en 2015, à 11 %, en 2018, ce qui représente une diminution de 24,1 %. Ces statistiques, qui s'appuient sur le seuil officiel de la pauvreté et la mesure du panier de consommation, excluent les données des trois territoires. En 2018, 1,09 million de personnes de moins vivaient dans la pauvreté comparativement à 2015. Toutefois, ces données remontent à plus de deux ans, et l'on ignore encore l'impact qu'aura la pandémie de COVID-19 sur les taux et les tendances en matière de pauvreté.

Entre 2015 et 2018, la pauvreté, telle que mesurée par le seuil officiel de la pauvreté au Canada, a connu une diminution dans toutes les provinces canadiennes et dans tous les groupes de la population étudiés à l'aide des données de Statistique Canada. Cependant, l'importance de ce changement varie d'une région à l'autre et d'un groupe marginalisé à l'autre.

Malgré l'amélioration générale des taux de pauvreté, d'autres indicateurs de pauvreté, dont l'insécurité alimentaire, les besoins insatisfaits en matière de logement et l'écart relatif moyen de la pauvreté, sont restés stables ou se sont détériorés. Les limites des données complexifient l'évaluation des tendances de ces indicateurs pour les différents groupes marginalisés. Il est donc difficile d'établir avec certitude les secteurs qui profiteraient le plus d'investissements supplémentaires.

GRAPHIQUE 1 Nombre et pourcentage de personnes en situation de pauvreté au Canada, de 2015 à 2018

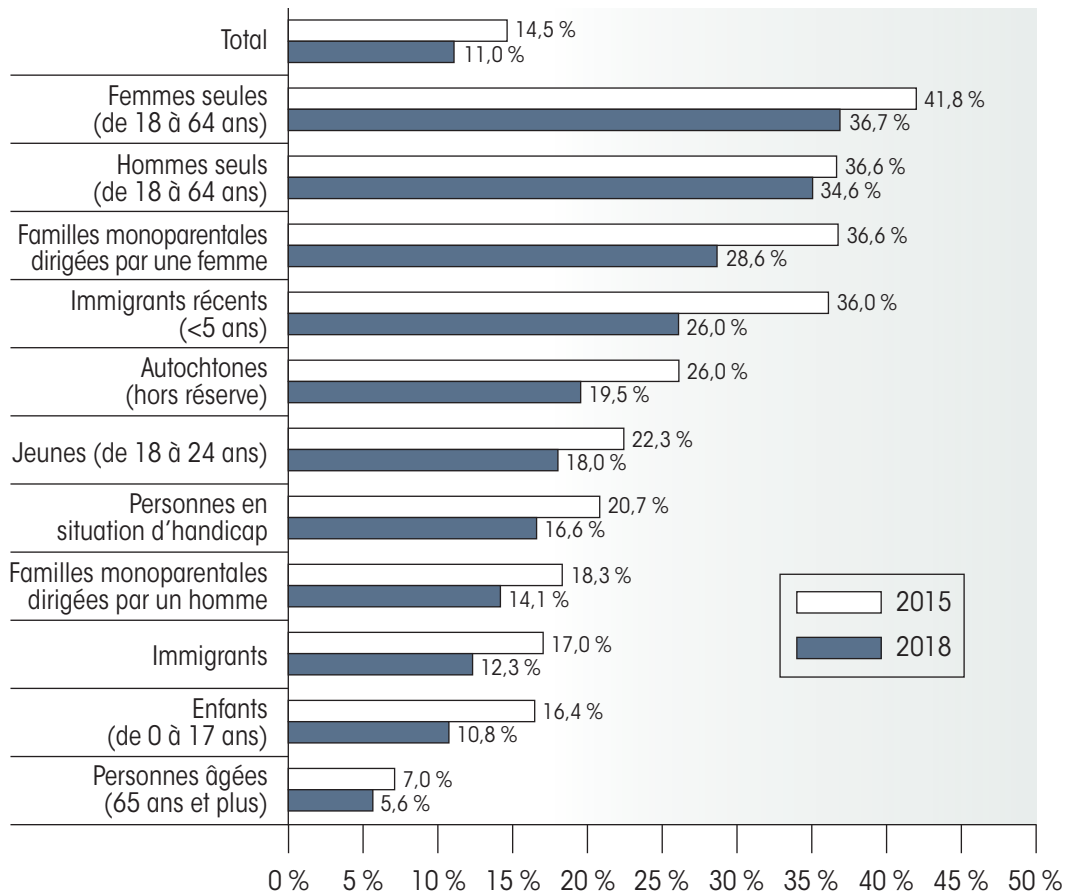


Source : Enquête canadienne sur le revenu

Tendances des populations marginalisées sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada

Entre 2015 et 2018, le taux de pauvreté de tous les groupes pouvant être analysés à l'aide des données de l'Enquête canadienne sur le revenu a connu une diminution. Malgré tout, le taux de pauvreté de nombreux groupes marginalisés est resté bien supérieur à la moyenne nationale. Le taux de pauvreté est tout particulièrement resté élevé (plus de 30 %) chez les femmes et les hommes seuls pendant cette période. En outre, bien que les familles monoparentales dirigées par des femmes aient vu leur taux de pauvreté diminuer considérablement au cours de cette période, elles demeurent beaucoup plus à risque de vivre dans la pauvreté.

GRAPHIQUE 2 Taux de pauvreté par groupe démographique, de 2015 et 2018



Source : Enquête canadienne sur le revenu

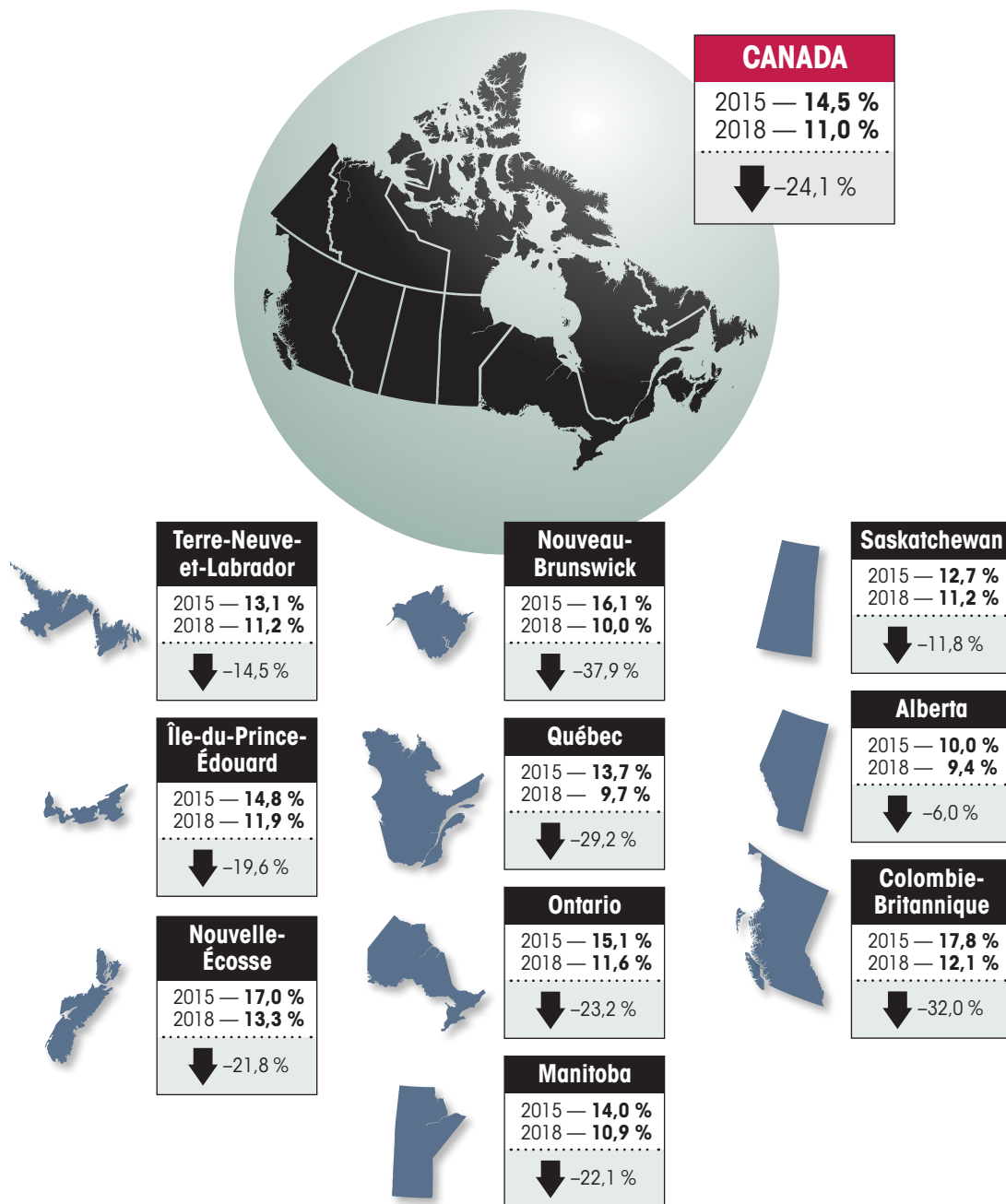
Tendances régionales

Étant donné la grande diversité du Canada, la pauvreté n'y est pas vécue de la même façon partout. Le contexte des provinces et des territoires canadiens est très différent, tout comme leur situation économique et démographique. Ils adoptent également des approches différentes en matière de programmes sociaux, et privilégient des politiques sociales distinctes pour atteindre leurs objectifs stratégiques.

En 2018, d'après l'Enquête canadienne sur le revenu qui recueille de l'information sur le revenu de la population des 10 provinces, la Nouvelle-Écosse affichait le taux de pauvreté le plus élevé (13,3 %), tandis que l'Alberta affichait le taux le plus faible (9,4 %). Le taux de pauvreté a connu une baisse dans toutes les provinces entre 2015 et 2018. Au cours de cette période, les baisses les plus marquées ont été observées au Nouveau-Brunswick (37,9 %) et en Colombie-Britannique (32 %), et les plus faibles en Alberta (6 %) et en Saskatchewan (11,8 %). Il convient toutefois de noter qu'en 2015 le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique affichaient des taux de pauvreté plus élevés que bien d'autres provinces, y compris l'Alberta et le Québec, dont les taux de pauvreté sont restés inférieurs à la moyenne nationale pendant cette période.

Entre 2015 et 2018, le taux national de pauvreté a diminué de plus de 24 %, passant de 14,5 % à 11 %. Cela représente quelque 1 091 000 personnes de moins vivant sous le seuil de la pauvreté sur une période de quatre ans. Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont, pour leur part, enregistré les plus fortes diminutions du taux de pauvreté (respectivement 37,9 % et 32 %).

Taux de pauvreté par province en 2015 et 2018 et diminution en pourcentage entre les deux années



Source : Enquête canadienne sur le revenu

Progrès sur les multiples dimensions de la pauvreté

Remarque

Compte tenu des limites des enquêtes et des données, il n'est pas possible d'utiliser le seuil officiel de pauvreté au Canada pour rendre compte des tendances en matière de pauvreté de la population des territoires, des personnes LGBTQ2S, des populations noires et racialisées, des personnes vivant en institution, des enfants et des jeunes pris en charge par les services sociaux, des adultes et des enfants en situation d'handicap, des personnes en situation d'itinérance et des Autochtones vivant dans une réserve. L'exclusion ou la réduction au silence de ces populations marginalisées par l'absence de la collecte des données à leur sujet exclut d'emblée les personnes les plus marginalisées et les plus mal servies de la conversation, rendant du même coup l'évaluation de l'efficacité des programmes et des politiques qui leur sont destinés difficile, voire impossible.

La pauvreté étant multidimensionnelle, *Une chance pour tous* comprend un tableau de bord doté d'indicateurs que la population canadienne peut utiliser pour suivre les progrès effectués dans les nombreuses dimensions de la pauvreté, comme le logement, la santé, l'insécurité alimentaire, la littératie et la numératie. Le tableau 2 ci-dessous contient un résumé des progrès réalisés pour chacun de ces indicateurs.

TABLEAU 2 Résumé des tendances des indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle

A. Dignité

Indicateur	Période de référence	Estimations initiales	Dernières estimations	Changement (effet sur la pauvreté)	Source des données
Pauvreté économique extrême (Personnes dont le revenu est inférieur à 75 % du seuil officiel de la pauvreté au Canada)	De 2015 à 2018	7,4 %	5,4 %	Diminution (effet positif)	Enquête canadienne sur le revenu
Besoins insatisfaits en matière de logement (Personnes dont le logement est inabordable, nécessite des réparations majeures ou est inapproprié compte tenu de la taille et de la composition du ménage)	De 2011 à 2016	12,5 %	12,7 %	Augmentation (effet négatif)	Recensement
Itinérance chronique (Personnes ayant été en situation d'itinérance pendant au moins 6 mois au cours des 12 derniers mois ou ayant connu des périodes d'itinérance récurrentes pendant 3 ans ou plus)	2016 et 2017	26 866	29 202	Augmentation (effet négatif)	Système d'information national sur l'itinérance
Besoins insatisfaits en matière de santé (Personnes de 12 ans et plus ayant déclaré ne pas avoir reçu de soins de santé alors qu'elles avaient le sentiment d'en avoir besoin)	De 2000 à 2001, et 2014	12,5 %	11,2 %	Diminution (effet positif)	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
Insécurité alimentaire (Ménages ayant déclaré être en situation d'insécurité alimentaire)	De 2011 à 2012 et 2017 à 2018	8,3 %	8,7 %	Augmentation (effet négatif)	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

B. Égalité des chances et inclusion

Indicateur	Période de référence	Estimations initiales	Dernières estimations	Changement (effet sur la pauvreté)	Source des données
Faible revenu relatif (Personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian après impôt)	De 2015 à 2018	14,2 %	12,3 %	Diminution (effet positif)	Enquête canadienne sur le revenu
Les 40 % inférieurs de la répartition du revenu (Pourcentage du revenu total après impôt détenu par les Canadiens dans les 40 % inférieurs de la répartition du revenu)	De 2015 à 2018	20,2 %	20,8 %	Augmentation (effet positif)	Enquête canadienne sur le revenu
Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (Personnes de 15 à 24 ans)	De 2015 à 2018	10,9 %	10,1 %	Diminution (effet positif)	Enquête sur la population active
Faible littératie (Jeunes de 15 ans ayant une capacité limitée à comprendre et à utiliser des textes écrits, de même qu'à réfléchir et à converser à leur sujet, ce qui permet une participation minimale à la société)	De 2015 à 2018	10,7 %	13,8 %	Augmentation (effet négatif)	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
Faible numératie (Jeunes de 15 ans ayant une capacité limitée à communiquer à l'aide les mathématiques au quotidien, ainsi qu'à les utiliser et à les interpréter)	De 2015 à 2018	14,4 %	16,3 %	Augmentation (effet négatif)	Programme international pour le suivi des acquis des élèves

C. Résilience et sécurité

Indicateur	Période de référence	Estimations initiales	Dernières estimations	Changement (effet sur la pauvreté)	Source des données
Salaire horaire réel médian^a (Salaire horaire réel qu'une moitié de la population dépasse et que l'autre moitié n'atteint pas – en dollars constants de 2019)	De 2015 à 2019	23,63 \$	24,04 \$	Augmentation (effet positif)	Enquête sur la population active
Écart moyen de la pauvreté (Pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, l'écart relatif de la pauvreté est la différence entre le revenu disponible familial de cette personne et le seuil de la pauvreté, que l'on exprime en pourcentage du seuil de pauvreté)	De 2015 à 2018	31,8 %	33,4 %	Augmentation (effet négatif)	Enquête canadienne sur le revenu
Résilience des actifs (Personnes ayant suffisamment d'économies pour vivre pendant 3 mois sans sombrer dans la pauvreté)	De 2005 à 2012	46,2 %	51,2 %	Augmentation (effet positif)	Enquête sur la sécurité financière
Taux d'entrée dans une situation de faible revenu (Proportion de personnes s'étant retrouvées en situation de faible revenu au cours de la seconde année parmi celles qui n'étaient pas en situation de faible revenu au cours de la première année)	De 2014 à 2015 et 2016 à 2017	4,1 %	4,1 %	Aucun changement	Données administratives longitudinales

C. Résilience et sécurité (suite)

Taux de sortie d'une situation de faible revenu (Proportion de personnes s'étant sorties d'une situation de faible revenu au cours de la seconde année parmi celles qui étaient en situation de faible revenu au cours de la première année)	De 2014 à 2015 et 2016 à 2017	27,5 %	27,9 %	Augmentation (effet positif)	Données administratives longitudinales
--	-------------------------------	--------	--------	------------------------------	--

^a Le salaire horaire réel médian est ajusté à l'inflation à partir de l'indice national des prix à la consommation.

Résumé des tendances des indicateurs

Bien que la pauvreté, telle que mesurée par le seuil officiel de la pauvreté du Canada, ait diminué entre 2015 et 2018, nous observons peu de progrès dans certaines des dimensions de la pauvreté suivies dans le cadre de la stratégie, voire une détérioration de la situation.

Plus précisément, nous constatons, au niveau de la population générale, une diminution de la sécurité alimentaire et une légère augmentation des besoins insatisfaits en matière de logement. En outre, l'écart moyen de la pauvreté (ou le déficit moyen par rapport au seuil de la pauvreté pour les personnes vivant dans la pauvreté) a augmenté. La littératie et numératie, quant à elles, ont connu une diminution.

Insécurité alimentaire

L'indicateur de l'insécurité alimentaire mesure le nombre de ménages canadiens qui ne peuvent acheter une variété suffisante d'aliments pour avoir un mode de vie sain, ou y avoir accès.

De 2011 à 2012 et 2017 à 2018, le taux de l'insécurité alimentaire est passé de 8,3 % à 8,7 % au Canada. De 2017 à 2018, c'est dans les territoires que l'insécurité alimentaire était la plus élevée, particulièrement au Nunavut, où 49,4 % des habitants ont souffert d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire était également élevée chez les femmes (25,1 %) et les hommes (16,3 %) chefs de famille monoparentale. Nous n'avions pas les données nécessaires pour faire ressortir les tendances parmi les populations marginalisées. Cependant, les données disponibles pour 2017 à 2018 indiquent que les ménages autochtones (22,8 %) et racialisés (10,3 %) étaient plus susceptibles que les ménages non autochtones (7,7 %) et blancs (7 %) d'être en situation d'insécurité alimentaire.

Il ressort également des consultations que l'insécurité alimentaire est un facteur de stress majeur et une part importante de la lutte constante pour la survie en situation de pauvreté. L'insécurité alimentaire est un indicateur clé de la pauvreté. C'est un signe clair que les personnes et les familles ne parviennent pas à répondre à leurs besoins fondamentaux. D'ailleurs, les tendances de cet indicateur au cours de la dernière décennie suggèrent que des investissements supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine.

Besoins insatisfaits en matière de logement

Les besoins insatisfaits en matière de logement font référence aux Canadiens dont les logements sont inabordable (coûtent plus de 30 % du revenu avant impôt), nécessitent des réparations importantes ou sont inappropriés pour la taille ou la composition de la famille.

De 2011 à 2016 (la dernière année pour laquelle des données sont disponibles), le pourcentage de personnes ayant des besoins de logement insatisfaits a légèrement augmenté, passant de 12,5 % à 12,7 %. En fait, le pourcentage de la population ayant des besoins de logement insatisfaits ne s'est pas amélioré au cours des 15 dernières années. Qui plus est, le taux global masque des différences majeures entre les sous-populations au chapitre des besoins insatisfaits en matière de logement. En 2006, comme le montre le tableau 3, plus de 20 % des immigrants récents, des membres de familles monoparentales et des personnes seules avaient des besoins insatisfaits en matière de logement.

TABLEAU 3 Besoins insatisfaits en matière de logement (besoins impérieux) par sous-population, 2011 et 2016

Groupe	2011	2016	Écart
Total	12,5 %	12,7 %	+0,2
Familles monoparentales	28,4 %	27,0 %	-1,4
Immigrants récents (reçus depuis <5 ans)	29,6 %	26,6 %	-3,0
Personnes seules (<65 ans)	19,6 %	20,4 %	+0,8
Autochtones vivant hors réserve	19,0 %	18,3 %	-0,7
Immigrants	17,0 %	17,8 %	+0,8
Personnes âgées (65 ans et plus)	13,7 %	14,0 %	+0,3
Couples avec enfants	7,2 %	6,9 %	-0,3

Source : Recensement (les taux sont fondés sur la personne qui dirige le ménage).

Les participants aux consultations mentionnent que le manque de logements abordables et adéquats est un obstacle majeur à leurs efforts pour sortir de la pauvreté. De nombreux participants déclarent être obligés d'habiter dans un logement malsain ou dangereux parce qu'ils n'ont aucune autre option. La stagnation de cet indicateur montre que des investissements supplémentaires dans des logements abordables pour les Canadiens à faible revenu sont nécessaires.

Écart relatif moyen de la pauvreté¹

Cet indicateur mesure le déficit moyen entre le seuil officiel de la pauvreté au Canada et le revenu des gens vivant dans la pauvreté.

L'écart relatif moyen de la pauvreté est passé de 31,8 %, en 2015, à 33,4 %, en 2018. Cette tendance a été observée dans toutes les provinces et dans tous les groupes démographiques. Toutefois, comme on peut le voir dans le tableau 4, l'écart relatif moyen de la pauvreté et le taux de changement de cet écart varient selon les sous-populations. En d'autres mots, même si le pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté a diminué en moyenne de 2015 à 2018, les personnes qui vivent dans la pauvreté se sont encore plus appauvries pendant la même période. Les pères de famille monoparentale à faible revenu et les hommes seuls ont vu leurs revenus chuter encore plus bas sous le seuil de la pauvreté de 2015 à 2018. L'absence de progrès au regard de ces indicateurs montre clairement qu'il faut en faire davantage pour aider les personnes les plus marginalisées de notre société afin d'éviter que leur situation ne s'aggrave.

¹ L'écart relatif de la pauvreté correspond au revenu familial disponible d'une personne, exprimé en pourcentage du seuil de la pauvreté. Une personne vivant dans une famille dotée d'un revenu disponible de 15 000 dollars, par exemple, présenterait un écart de 5 000 dollars avec le seuil de la pauvreté établi à 20 000 dollars. L'écart relatif traduit en pourcentage serait donc de 25 %.

TABLEAU 4 Écart relatif moyen de la pauvreté par sous-population, 2015 et 2018

Groupes	2015	2018	Écart
Total	31,8 %	33,4 %	+1,6
Hommes seuls (célibataires) (de 18 à 64 ans)	43,8 %	46,5 %	+2,7
Femmes seules (célibataires) (de 18 à 64 ans)	46,2 %	43,9 %	-2,3
Autochtones vivant hors réserve	33,1 %	36,8 %	+3,7
Immigrants récents (reçus depuis <10 ans)	33,4 %	35,1 %	+1,7
Familles monoparentales dirigées par un homme	27,3 %	32,1 %	+4,8
Couples avec enfants	24,5 %	26,8 %	+2,3
Familles monoparentales dirigées par une femme	29,3 %	25,8 %	-3,5

Source : Enquête canadienne sur le revenu

Résumé des tendances de la pauvreté multidimensionnelle chez les populations marginalisées

Notre incapacité à désagréger les données a limité notre analyse des tendances multidimensionnelles de la pauvreté chez les populations marginalisées. C'est particulièrement vrai dans le cas des indicateurs suivis dans le tableau de bord, qui, dans la plupart des cas, ne peuvent être désagregés pour examiner l'expérience des peuples autochtones, des personnes LGBTQ2S, des groupes racialisés et des personnes en situation d'handicap. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les données disponibles indiquent des différences importantes dans l'expérience vécue par ces sous-populations.

Tendances par groupe d'âge

Enfants (de 0 à 17 ans)

Bien que les enfants soient beaucoup moins susceptibles de vivre dans la pauvreté qu'auparavant, la littératie et la numératie chez les adolescents de 15 ans se détériorent. De 2015 à 2018, le taux de faible littératie est passé de 10,7 % à 13,8 %, et le taux de faible numératie, de 14,4 % à 16,3 %. En d'autres termes, un nombre croissant de jeunes n'ont pas les compétences nécessaires en lecture, en écriture et en mathématiques pour participer pleinement à la société.

Comme la littératie et la numératie sont des compétences essentielles pour avoir de belles perspectives d'avenir – de l'éducation au développement des compétences en passant par l'assurance d'obtenir un emploi de qualité – cette tendance est préoccupante et suggère qu'il faut en faire davantage pour aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires à leur réussite.

Jeunes (de 18 à 24 ans)

En général, les tendances multidimensionnelles de la pauvreté chez les jeunes de 18 à 24 ans évoluent dans le sens souhaité au cours de cette période. En ce qui concerne les indicateurs pour lesquels des données étaient disponibles, à l'exception de l'écart moyen de la pauvreté, la situation des jeunes s'est pour ainsi dire améliorée. Le pourcentage de jeunes aux études, en formation ou en emploi, notamment, est passé de 89,1 % à 89,9 % de 2015 à 2019.

Personnes âgées (65 ans et plus)

Bien que le taux de pauvreté reste faible chez les personnes âgées, ces dernières sont plus susceptibles de vivre près du seuil de la pauvreté (revenus de 10 % ou moins supérieurs au seuil de la pauvreté). En outre, le taux de faible revenu relatif des personnes âgées seules est élevé et augmente d'après la mesure de faible revenu. Cela indique que les personnes âgées gagnent en moyenne moins que le Canadien moyen et que cette situation se dégrade.

Tendances par type de famille

Les tendances chez les adultes seuls et les personnes vivant dans des familles monoparentales vont généralement dans le même sens que celles de la population générale. Cependant, la situation de certains types de familles, particulièrement des familles dirigées par des femmes, demeure extrêmement fragile comparativement à celle de la population générale selon de nombreux indicateurs multidimensionnels de la pauvreté. En revanche, les couples avec enfants sont souvent moins à risque que la population générale.

TABLEAU 5 Sélection d'indicateurs multidimensionnels de la pauvreté – Indicateur par type de famille économique

Indicateur	Total	Adultes seuls (de 18 à 64 ans)	Familles monoparentales	Couples avec enfants
Pauvreté économique extrême (Source : Enquête canadienne sur le revenu 2018)	5,4 %	25,1 % (femmes) 24,9 % (hommes)	11 % (dirigées par une femme) 7,7 % (dirigées par un homme)	2,8 %
Besoins insatisfaits en matière de logement (Source : Recensement 2016)	12,7 %	20,4 %	27 %	6,9 %
Besoins insatisfaits en matière de santé (Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2014)	11,2 %	14,0 % ^a	15,1 %	10,9 %
Insécurité alimentaire (Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2017 à 2018)	8,7 %	12,1 % (femmes) ^b 12 % (hommes) ^c	25,1 % (dirigées par une femme) 16,3 % (dirigées par un homme)	6,7 %
Faible revenu relatif (Source : Enquête canadienne sur le revenu 2018)	12,3 %	28,6 % (femmes) 26,3 % (hommes)	33,2 % (dirigées par une femme) 14,8 % (dirigées par un homme)	8,4 %
Taux d'entrée dans une situation de faible revenu (Source : Base de données administratives longitudinales 2016 à 2017)	4,1 %	6,2 %	9,6 %	3,4 %
Taux de sortie d'une situation de faible revenu (Source : Base de données administratives longitudinales 2016 à 2017)	27,9 %	22,3 %	24,6 %	37,0 %

^a Célibataires de 12 ans et plus.

^b Comprend la totalité des femmes et des hommes seuls; l'âge n'est pas limité au groupe des 18 à 64 ans.

^c Comprend la totalité des femmes et des hommes seuls; l'âge n'est pas limité au groupe des 18 à 64 ans.

Tendances par sous-population

Aucune donnée désagrégée n'est disponible pour les indicateurs suivis dans le cadre de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté en ce qui concerne les Autochtones vivant dans une réserve ou les populations LGBTQ2S. De maigres données sont disponibles sur les immigrants, les Autochtones vivant hors réserve, les personnes en situation d'handicap et les populations racialisées.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les données disponibles indiquent que ces sous-populations, de même que les femmes, sont plus susceptibles de vivre dans une pauvreté multidimensionnelle que la population générale.

TABLEAU 6 Sélection d'indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle – indicateur par sous-population

Indicateur	Total	Femmes	Immigrants récents (vivant au Canada <10 ans)	Autochtones vivant hors réserve	Personnes en situation d'handicap	Populations racialisées
Pauvreté économique extrême (Source : Enquête canadienne sur le revenu 2018)	5,4 %	5,2 %	10,6 %	11,6 %	8,1 %	Non disponible
Besoins insatisfaits en matière de logement (Source : Recensement 2016)	12,7 %	28,0 % (Ménages dirigés par une femme)	23,5 % (Ménages dirigés par des immigrants récents)	18,3 % (Ménages dirigés par un Autochtone)	Non disponible	20,1 % (Ménages dirigés par des personnes racialisées)
Besoins insatisfaits en matière de santé (Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2014)	11,2 %	12,4 %	11,3 %	Non disponible	Non disponible	11,5 %
Insécurité alimentaire (Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2017 à 2018)	8,7 %	9,2 %	12,0 %	22,8 %	Non disponible	10,3 %
Salaire horaire médian (Source : Enquête sur la population active 2019)	24,04 \$	22,00 \$	20,00 \$	25,53 \$	Non disponible	Non disponible
Faible revenu relatif (Source : Enquête canadienne sur le revenu 2018)	12,3 %	12,8 %	20,1 %	20,1 %	20,2 %	Non disponible
Les 40 % inférieurs de la répartition du revenu (Source : Enquête canadienne sur le revenu 2018) ^a	40,0 %	41,1 %	55,4 %	46,9 %	51,1 %	Non disponible

^a Cela représente la proportion de chacun des groupes démographiques dont le revenu après impôt rajusté les place dans les 40 % inférieurs de la répartition du revenu.

Données à recueillir à l'avenir

Bien qu'il contienne de l'information importante sur la pauvreté multidimensionnelle, de notre point de vue, le tableau de bord pourrait être adapté pour que soit dressé un portrait plus complet de l'expérience de la pauvreté au Canada. Nous pensons tout particulièrement que des indicateurs sur le bien-être des enfants, la santé mentale, l'inclusion sociale et la sécurité et la violence ajouteraient de la profondeur au tableau de bord actuel. En ce moment, il existe peu de données pour rendre compte de ces dimensions de la pauvreté. Nous avons toutefois repéré quelques indicateurs et sources de données qui fournissent une information importante sur la situation de la population canadienne dans ces domaines.

Nous recommandons que les données relatives à ces indicateurs soient recueillies régulièrement par Statistique Canada et qu'elles soient ajoutées au tableau de bord des indicateurs suivis sur le [Carrefour des dimensions de la pauvreté](#) de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté.

Indicateurs des peuples autochtones

Étant donné que les peuples autochtones vivent la pauvreté de façon différente et distincte, nous tenons à souligner l'importance de choisir des indicateurs de la pauvreté de concert avec ces populations, conformément à l'engagement pris à cet égard dans la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Sans données uniformes sur l'expérience de la pauvreté dans les diverses communautés autochtones, les dirigeants et les gouvernements autochtones ont beaucoup de difficulté à prendre des décisions stratégiques fondées sur des données solides en vue de réduire la pauvreté. De plus, la classification actuelle des peuples autochtones en tant que « Premières nations, Inuits et Métis » ne tient pas compte de la réalité des différentes communautés. Il est également important de rappeler que la plupart des enquêtes de Statistique Canada ne recueillent pas de données sur les Autochtones qui vivent dans une réserve. Par conséquent, les statistiques disponibles, y compris celles sur les personnes vivant sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada, ne rendent pas compte de l'expérience vécue par une grande partie des peuples autochtones canadiens.



CHAPITRE

5

COVID-19 : POPULATIONS MARGINALISÉES ET RÉPONSE DU CANADA

La réponse du gouvernement se transforme au fil de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Il est actuellement impossible de prendre la pleine mesure des effets de cette crise sanitaire sur les Canadiens qui vivent dans la pauvreté, notamment de son impact sur le taux de pauvreté et la capacité du Canada à atteindre ses objectifs de réduction de la pauvreté. Par conséquent, le présent chapitre ne se veut nullement une présentation

exhaustive des conséquences de la COVID-19 sur les populations marginalisées et de la réponse du Canada. Nous cherchons plutôt à y :

Les données tirées d'une enquête par approche participative menée en mai et juin 2020 par Statistique Canada sur les conséquences de la COVID-19 sur les Canadiens suggèrent que la **difficulté de respecter leurs obligations financières ou de répondre à leurs besoins essentiels s'est accrue davantage chez les participants autochtones que chez les participants non autochtones.**

- aborder brièvement le fait que la pandémie a des conséquences disproportionnées sur les populations marginalisées;
- dresser un portrait de notre expérience de la pandémie en tant qu'intervenants, spécialistes, universitaires et fournisseurs de services;
- souligner la nécessité de disposer de données permettant de mesurer correctement les disparités et les résultats;
- examiner les principales leçons tirées de la réponse du gouvernement.

Conséquences sur les Canadiens marginalisés

Les données disponibles et notre expérience sur le terrain indiquent que la pandémie affecte tous les Canadiens, bien que de façon inégale. Nous constatons que la pandémie a exacerbé bon nombre des problèmes auxquels les populations marginalisées se heurtaient déjà. De plus, ces populations font les frais des effets négatifs de la COVID-19 sur la santé, le bien-être et les finances personnelles.

Populations vivant sur ou sous le seuil de la pauvreté : contrecoups disproportionnés sur le plan financier et sanitaire

Dans l'ensemble, les populations vivant sur ou sous le seuil de la pauvreté avant la pandémie ont été plus touchées financièrement par la crise sanitaire. Les travailleurs à faible revenu ou occupant un emploi précaire ont vu leur taux d'emploi chuter plus sévèrement au début de la pandémie. Parmi les groupes pour lesquels des données sont disponibles, les femmes, les jeunes (de 15 à 24 ans) et les immigrants récents furent les plus touchés au début de la crise, puisqu'ils sont plus susceptibles d'occuper des emplois atypiques et précaires dans des secteurs durement touchés par la pandémie, comme l'hébergement et les services de restauration (Statistique Canada, Enquête sur la population active, avril 2020). Les premières données indiquent également que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences négatives sur les mères de famille, puisqu'elles assument des responsabilités familiales supplémentaires (par exemple, en raison de la fermeture des garderies et des écoles). Les femmes sont donc plus susceptibles de travailler des heures réduites ou de s'absenter du travail en raison de ces responsabilités.

En outre, les personnes racialisées, tout particulièrement les Canadiens sud-asiatiques, arabes et noirs, ont aussi été gravement touchées par des pertes d'emploi (Statistique Canada, Enquête sur la population active, juillet 2020). Bien que le marché de l'emploi ait repris de la vigueur, les disparités en matière d'emploi chez ces groupes demeurent (Statistique Canada, Enquête sur la population active, août 2020).

Les données révèlent également que la santé mentale et physique des populations à faible revenu et des personnes marginalisées a été affectée de façon disproportionnée par la pandémie. L'[enquête par approche participative de Statistique Canada](#) (2020), par exemple, révèle que plus de la moitié des répondants souffrant de maladies ou d'incapacités chroniques déclarent que leur santé mentale s'est détériorée depuis le début de la pandémie. De plus, selon une [étude de Statistique Canada](#) sur l'impact de la COVID-19 sur les personnes racialisées, ces dernières ont de moins bons résultats en matière de santé mentale que les participants blancs. En outre, les services de santé publique de Montréal et de Toronto ont constaté que les cas actifs et les décès dus à la COVID-19 sont plus susceptibles de se produire dans les quartiers à faible revenu. Les données sociodémographiques des autorités sanitaires de Toronto et de Peel indiquent d'ailleurs que les populations racialisées sont surreprésentées parmi les personnes atteintes de la COVID-19.

Fermeture des services en personne : conséquences disproportionnées sur les personnes marginalisées

Il ressort en effet des consultations que de nombreux Canadiens marginalisés ont du mal à se retrouver dans la structure de prestations existante et à obtenir les prestations et les services auxquels ils ont droit. Au cours de la pandémie, en tant que fournisseurs de services de première ligne, nous avons été nombreux à constater que la fermeture soudaine, de la plupart des services en personne destinés aux Canadiens marginalisés en a laissé plusieurs sans recours pour obtenir les services essentiels dont ils ont besoin. La fermeture des écoles et des services de garde constitue d'ailleurs un problème majeur pour les enfants et les familles à faible revenu. De nombreuses familles à faible revenu

n'ont pas accès aux ressources nécessaires (comme la technologie ou Internet) pour réaliser les activités d'apprentissage à domicile. De plus, nous avons constaté que les personnes en situation d'itinérance étaient obligées de dormir dans la rue ou sous la tente en raison de la réduction de la capacité d'accueil des refuges en vue de limiter la propagation de la COVID-19. Il nous est rapidement apparu que la fermeture des services en personne a des conséquences disproportionnées sur les populations marginalisées, même si nous en ignorons encore les effets à long terme.

Conséquences de la COVID-19 sur les personnes marginalisées : ce qui reste à découvrir

S'il est clair que la pandémie de COVID-19 a des conséquences disproportionnées sur les personnes marginalisées et qu'elle amplifie les difficultés auxquelles font face les personnes qui vivent dans la pauvreté, de nombreuses questions demeurent sans réponse. La crise sanitaire continuant sa progression, il est essentiel de disposer de données et d'informations supplémentaires pour mesurer correctement les résultats et les écarts liés à la COVID-19. Le fait que plusieurs provinces et autorités sanitaires collectent des données désagrégées (en fonction de l'origine ethnique, notamment) sur les cas de COVID-19 est un bon début, tout comme l'ajout de questions sur le statut de minorité visible dans l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Toutefois, pour cerner plus adéquatement les personnes les plus vulnérables à la COVID-19, il est impératif de recueillir des données désagrégées en fonction de l'origine ethnique et du groupe sociodémographique dans l'ensemble des provinces et des territoires. Les enquêtes nationales devraient recueillir de l'information permettant aux décideurs de mieux comprendre l'éventail de conséquences de la COVID-19 sur les différents groupes de la population canadienne.

Intervention du gouvernement fédéral à l'endroit des personnes marginalisées

Le gouvernement du Canada a réagi rapidement pour atténuer les répercussions économiques de la fermeture de la plupart des entreprises non essentielles en mettant en place une série de mesures pour protéger les Canadiens incapables de travailler en raison de la COVID-19. Parmi tous les investissements fédéraux effectués en réponse à la COVID-19, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) constituait la plus importante aide d'urgence destinée aux particuliers et aux familles. La PCU assurait un remplacement de revenu aux salariés, aux personnes récemment mises à pied et aux travailleurs autonomes directement touchés par la COVID-19, à raison de 2 000 dollars pour une période de quatre semaines (initialement versée pendant un maximum de 16 semaines, puis prolongée deux fois pour un total de 12 semaines supplémentaires).

Par l'entremise de la PCU, le gouvernement du Canada a pu offrir un soutien financier à un grand nombre de personnes sans emploi dans un délai très court. À la mi-septembre 2020, 8,8 millions de demandes avaient été traitées. Ce résultat est en grande partie dû à la simplification des procédures de demande, qui a eu pour effet de faciliter l'accès à la PCU.

Le versement de la PCU a soulevé des questions sur l'adéquation des prestations offertes par le gouvernement avant la pandémie. La PCU a notamment été mise en place parce que bon nombre des personnes sans emploi ou incapables de travailler en raison de la pandémie n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi. Cela témoigne d'un décalage croissant entre les programmes fédéraux et le type d'emploi occupé par de nombreux Canadiens (par exemple, postes à temps partiel, contractuels ou temporaires). Le gouvernement l'a d'ailleurs reconnu dans le discours du Trône de 2020, dans lequel on mentionne que « cette pandémie a montré que le Canada a besoin d'un régime d'assurance-emploi adapté au XXI^e siècle, y compris pour les travailleurs autonomes et les personnes qui travaillent dans l'économie à la demande ».

De plus, bien que le montant mensuel fixe de 2 000 dollars de la PCU soit juste suffisant pour empêcher la plupart des particuliers et des familles de tomber sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada (voir l'annexe C), il est plus généreux que ce que de nombreux demandeurs recevraient dans le cadre de l'assurance-emploi, du programme d'aide sociale provincial et territorial et des prestations d'invalidité. Cela soulève donc de sérieuses questions sur l'adéquation des prestations actuelles pour certaines des populations les plus marginalisées du Canada.

Il convient également de noter que le financement public de la classe moyenne fut assuré en grande partie par des paiements directs aux particuliers (PCU), tandis que le soutien aux entreprises fut principalement assuré à l'aide d'une subvention salariale directe. Pendant ce temps, les Canadiens marginalisés se sont vus refuser toute aide directe, qui fut plutôt accordée aux organismes qui leur viennent en aide. Or, une telle décision perpétue un climat de culpabilisation et de méfiance envers les personnes pauvres et retire toute possibilité de choix et de contrôle aux personnes marginalisées. Cette décision a aussi laissé de nombreuses personnes à faible revenu sans recours lorsque les organismes fournissant des services de première ligne ont été contraints de fermer en raison de la pandémie.

Leçons tirées concernant la promotion de la relance

En plus de pousser les ordres de gouvernement à réagir rapidement pour soutenir les personnes touchées, la pandémie nous a incités à réfléchir au fonctionnement des filets de sécurité sociale en ce qui a trait aux populations marginalisées. Notre expérience collective de la pandémie offre à tous les Canadiens l'occasion de trouver des façons de mieux soutenir les populations marginalisées et de créer des environnements plus favorables à la prévention de la pauvreté. La réponse initiale du gouvernement à la COVID-19 a donné le sentiment que tous les Canadiens traversaient cette crise ensemble. Plus important encore, elle prévoyait une aide massive et peu contraignante. Nous sommes d'avis

que le gouvernement doit continuer à fournir une aide accessible et peu contraignante à tous les Canadiens. Nous devons éviter de revenir aux formes d'aide qui marginalisent encore plus certains groupes de la population.

La pandémie a créé un environnement propice au changement. Au lieu de retourner au statu quo d'avant la pandémie, rebâtissons plutôt une société plus égale, saine, résolue et résiliente. Pour y parvenir, nous devons recueillir des données pour mieux comprendre l'impact de la COVID-19 sur les disparités et les résultats au sein des diverses populations canadiennes. Il faudra aussi créer des systèmes mieux adaptés, accompagnés de politiques ciblées pour les populations les plus à risque et de prestations suffisantes pour que tous les citoyens puissent échapper à la pauvreté, le tout dans le but de donner plus d'autonomie à la population, de lui permettre de vivre dans la dignité et de lui offrir de meilleures perspectives d'avenir.



CHAPITRE

6

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté prévoyait un objectif global de réduction de la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030. Le gouvernement est en bonne voie d'atteindre son objectif global. Conscient de la multidimensionnalité de la pauvreté, le gouvernement a également sélectionné, parallèlement à ces objectifs généraux, des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté. Notre conseil a été chargé de rendre compte des progrès du gouvernement et de poursuivre une discussion nationale sur la pauvreté. Nous nous sentons également obligés de formuler quelques recommandations sur le sujet.

Les consultations furent intenses et chargées d'émotions. Nous y avons entendu qu'il fallait faire plus pour sortir les gens de la pauvreté. On nous a aussi dit qu'il fallait mettre en place des structures et des solutions solides pour éviter que d'autres personnes et d'autres familles ne tombent dans la pauvreté.

En raison des perturbations causées par la pandémie de COVID-19 et du manque de données désagrégées, l'expérience de la pauvreté décrite en ces pages ne reflète pas bien la vie des groupes marginalisés. Nous avons fait de notre mieux pour tenir compte de leur vécu et de leur perspective en utilisant les recherches et les statistiques existantes. Nous avons toutefois eu du mal à y parvenir de façon satisfaisante, car nos ensembles de données ne nous permettaient pas toujours d'obtenir des résultats désagrégés en fonction des différents groupes sociodémographiques. Nous accorderons donc la priorité à la consultation d'un plus vaste éventail de participants à l'avenir. Nous accorderons également la priorité aux efforts pour prendre la pleine mesure des effets de la COVID-19 sur les Canadiens qui vivent dans la pauvreté, notamment son impact sur le taux de pauvreté et la capacité du Canada à atteindre ses objectifs de réduction de la pauvreté.

Les données disponibles indiquent des avancées dans l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces progrès ne sont toutefois pas uniformes. Les groupes marginalisés sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté en raison de problèmes systémiques, de la discrimination, du racisme, du racisme envers les Noirs, de l'homophobie et de la transphobie. Nous devons faire mieux pour empêcher les personnes de connaître la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'exclusion sociale et l'itinérance chronique. Les progrès récents en matière de réduction de la pauvreté, dont le fait que le taux de pauvreté des femmes soit pour la première fois inférieur à celui des hommes en 2018, pourraient être menacés par les effets de la pandémie.

Il ressort des consultations que vivre dans la pauvreté est un travail à plein temps pour bien des gens et que cela les prive de leur dignité et de leur capacité de faire des choix les concernant. Pour y remédier, le gouvernement doit adopter des politiques qui tiennent compte des traumatismes vécus par les personnes vivant dans la pauvreté, créent un sentiment de confiance et de sécurité chez elles et leur assurent la capacité d'agir et de faire des choix. Dans cette optique, nous présentons nos principales conclusions et formulons les recommandations suivantes afin de répondre aux besoins des personnes les plus défavorisées de notre société et d'assurer la progression vers l'objectif du gouvernement de réduire la pauvreté au Canada de 50 % d'ici 2030.

Recommandations

1. La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté du gouvernement fédéral donne déjà des résultats prometteurs relativement à l'engagement du Canada de réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020. De 2015 à 2018, le pourcentage de personnes sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada est passé de 14,5 % à 11 %. Le gouvernement a investi dans plusieurs secteurs, contribuant du même coup à réduire la pauvreté (par exemple, les investissements actuels et prévus dans la Stratégie nationale sur le logement, Vers un chez-soi, le fonds d'acquisition, l'infrastructure, les prestations d'invalidité, le cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, du soutien pour les clubs avant et après les cours). Cependant, le taux de pauvreté,

quoique dans la bonne voie, ne dépeint pas un tableau complet de la situation. Pour pleinement saisir la multidimensionnalité de la pauvreté, il faut tenir compte de l'ensemble du tableau de bord des indicateurs. Or, ce dernier révèle que les progrès sont lents, voire inexistant, dans le cas de certains indicateurs. Les taux d'insécurité alimentaire, de besoins insatisfaits en matière de logement, d'itinérance, de littératie et de numératie indiquent qu'il nous faut agir prestement. Dans ce contexte, nous recommandons que :

Le gouvernement du Canada poursuive la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et maintienne ses investissements pangouvernementaux actuels.

Le gouvernement du Canada investisse davantage dans quatre secteurs où les progrès sont insuffisants : l'insécurité alimentaire, le logement, l'itinérance, la littératie et la numératie et l'écart de la pauvreté.

2. Comme le soulignent notre rapport et *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, la pauvreté qui sévit dans les communautés autochtones est un résultat de la colonisation et des politiques gouvernementales. Conséquemment, le gouvernement du Canada s'est engagé à tisser des liens de nation à nation et de gouvernement à gouvernement avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. D'après les principes à la base de ces engagements, un travail concerté a été entamé pour réduire la pauvreté dans les communautés autochtones. Les progrès sont toutefois lents, et le taux de pauvreté chez les peuples autochtones vivant dans des régions urbaines, rurales et éloignées demeure très élevé comparativement à celui de la population générale.

Le gouvernement du Canada devrait agir rapidement pour aider les dirigeants autochtones à réduire la pauvreté dans leurs communautés et leur fournir toutes les ressources dont ils ont besoin pour venir en aide à leur peuple comme ils l'entendent. Nous recommandons tout particulièrement l'élaboration conjointe d'indicateurs de pauvreté chez les Autochtones (comme promis dans la Stratégie national sur le logement),

l'élaboration conjointe d'un éventail de stratégies de réduction de la pauvreté chez les Autochtones, y compris des stratégies sur le logement fondées sur les particularités des communautés (comme promis dans la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté), et la prise d'engagements dans le cadre des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

D'ici notre prochain rapport d'étape en 2021, nous devrions avoir eu accès aux données nécessaires pour rendre compte de la situation des peuples autochtones.

3. Il ressort des consultations que l'expérience de la pauvreté est différente pour tout le monde et qu'elle est influencée par de nombreux facteurs, dont l'identité, le parcours, les expériences passées, la santé et les privilèges sociaux. Or, vu les limites des données, les populations marginalisées sont souvent exclues ou sous-représentées dans les statistiques du gouvernement du Canada. L'analyse de la situation rapportée en ces pages est donc limitée par notre incapacité à obtenir des données désagrégées. Nous avons constaté l'exclusion ou la réduction au silence de bien des gens en raison de l'absence de consultations, de questions inclusives ou de collecte de données à leur sujet en vue de l'élaboration de programmes et de politiques. Résultat : les personnes les plus marginalisées et les plus mal servies sont tenues à l'écart de la conversation.

Tous les sondages de Statistique Canada et les enquêtes auprès de la population canadienne devraient poser des questions inclusives et offrir des choix de réponse inclusive sur les femmes et l'équité des genres, les origines autochtones, le statut d'immigrant et de réfugié, l'origine ethnique, l'invalidité, le placement en établissement, l'orientation sexuelle et l'identité de genre afin de permettre la désagrégation systématique des données permettant de faciliter la prise des décisions et le dévoilement des inégalités en matière de pauvreté.

Le gouvernement du Canada devrait consulter les intervenants et les communautés pour veiller au caractère inclusif des nouvelles questions de sondage et des choix de réponse concernant l'origine ethnique, l'identité de genre et l'orientation sexuelle et s'assurer de recueillir des données sur les populations actuellement laissées pour compte.

4. Des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté nous ont dit que la discrimination, le racisme, le racisme envers les Noirs et les préjugés sont parmi les principales causes de la pauvreté. Les groupes marginalisés sont beaucoup plus à risque de vivre dans la pauvreté que la population générale.

Le gouvernement du Canada devrait adopter une optique d'équité lors de l'examen, de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de programmes. Il devrait également veiller à ce que les efforts de réduction de la pauvreté soient aussi efficaces pour les personnes les plus à risque que pour le reste de la population et à ce qu'ils répondent adéquatement aux besoins particuliers des populations marginalisées, y compris les immigrants, les réfugiés, les groupes ethnoculturels et racialisés, les personnes en situation d'handicap, les personnes LGBTQ2S et les personnes en situation d'itinérance. Le gouvernement devrait aussi utiliser les données disponibles pour rendre compte de façon transparente des résultats et de l'utilisation d'une optique d'équité.

5. Durant la pandémie, le gouvernement du Canada s'est empressé de réparer les trous dans le filet de sécurité sociale et d'adopter des mesures de soutien direct aux familles et aux particuliers. Les données préliminaires suggèrent que les femmes, les jeunes, les enfants, les travailleurs moins scolarisés, les nouveaux immigrants, les personnes racialisées, les travailleurs informels occupant un emploi sans avantages sociaux et les employés temporaires ayant un contrat à durée déterminée et aucune sécurité d'emploi sont les plus durement touchés par les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. L'accent était mis sur la prise de mesures de soutien exemptes d'obstacles, à portée générale et des procédures moins alambiquées. Nous sommes

actuellement devant une occasion unique de tenir compte des leçons tirées de la crise pour nous réinventer et assurer une relance économique plus dynamique, résistante et durable, tout en consolidant le filet de sécurité sociale et en mettant de l'avant des initiatives novatrices de prévention de la pauvreté axées sur la création d'environnements sociaux favorables à toutes les étapes de la vie.

Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec les provinces et territoires, s'inspirer de sa réponse à la COVID-19 et consolider ses programmes, stratégies et politiques existantes pour offrir à la population canadienne un filet de sécurité sociale complet qui ne laisserait personne pour compte et qui garantirait à tous un revenu équivalant au moins au seuil officiel de la pauvreté au Canada.

Nous recommandons que les prestations soient simplifiées pour qu'elles soient peu restrictives, facilement accessibles et facilement adaptables aux besoins individuels.



ANNEXES



ANNEXE A

Glossaire

Assimilation	Processus utilisé par le gouvernement du Canada pour obliger les Autochtones à adopter les croyances, les langues et les coutumes de la société canadienne, entraînant du même coup l’effritement des langues et des cultures autochtones.
Autochtones	Au Canada, les premiers peuples regroupent de nombreuses communautés, langues, traditions, cultures et personnes. Nous nous sommes efforcés d’honorer ces communautés et ces personnes en les représentant tout au long du présent document en choisissant soigneusement nos mots. Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas mentionner et transmettre efficacement les récits de TOUS les premiers peuples du Canada. Notre rapport est limité par le fait même d’utiliser la vaste définition du terme « Autochtone » pour traduire la beauté et les nuances de ces communautés et de ces personnes.
Discrimination	Traitement injuste ou préjudiciable de différentes catégories de personnes, surtout en raison de l’origine ethnique, de l’âge, du sexe, de l’identité de genre et de l’orientation sexuelle.
Données désagrégées	Données extraites, puis divisées en unités d’information plus petites, habituellement pour révéler des tendances, des motifs et des observations.
Élaboration conjointe	Concertation de deux parties ou plus en vue de concevoir ou de créer quelque chose.
Famille monoparentale	Désigne un parent qui n’est pas marié et n’a pas de conjoint et qui élève un ou plusieurs enfants.

Filet de sécurité sociale	Ensemble de services fournis par l'État ou d'autres institutions pour améliorer les conditions de vie des personnes et des familles qui vivent – ou risquent de vivre – dans la pauvreté.
Homophobie	Peur irrationnelle ou préjugés à l'encontre des personnes qui sont ou sont perçues comme étant homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles ou non-hétérosexuelles.
Identité de genre	Expérience subjective qu'une personne a de son propre sexe. C'est le sentiment profond d'être de sexe féminin, masculin ou queer ou de correspondre à l'une des nombreuses possibilités du spectre du genre. L'identité de genre d'une personne peut être la même que le sexe qui lui a été assigné à la naissance ou bien être différente.
Inclusion	Élimination des sources de préjugés relationnels en veillant à ce que le statut de groupe identitaire ne soit pas lié à l'accès aux ressources, en créant un contexte propice aux liens personnalisés et transversaux au sein de groupes hétérogènes et en mettant en commun des idées au-delà des frontières interpersonnelles en vue d'une résolution conjointe des problèmes.
Insécurité alimentaire	Incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, ou en quantité suffisante, de façon socialement acceptable, ou encore l'incertitude d'être en mesure de le faire.
Intersectionnalité	Façon complexe et cumulative dont les effets de multiples formes de discrimination se combinent, se chevauchent ou se recoupent, surtout dans les expériences des personnes ou des groupes marginalisés.
LGBTQ2S	Acronyme correspondant à lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, en questionnement et bispirituel.

Mesure de faible revenu	La mesure de faible revenu définit le faible revenu comme étant inférieur à un pourcentage fixe de revenu. On estime qu'un ménage est à faible revenu si son revenu est inférieur à 50 % du revenu ménager médian.
Mesure du panier de consommation (MPC)	Mesure du faible revenu fondée sur le coût d'un panier de biens et services correspondant à un niveau de vie de base. Ce panier comprend la nourriture, l'habillement, le transport, le logement et les autres dépenses pour une famille de deux adultes de 25 à 49 ans et de deux enfants de 9 et 13 ans.
Obstacles systémiques	Politiques, pratiques ou procédures qui font en sorte que certaines personnes sont exclues ou n'ont pas accès de façon égale à des services, par exemple.
Optique d'équité	Analyse ou diagnostic des conséquences de la conception et de la mise en œuvre de politiques sur les personnes et les groupes marginalisés et mal servis pour repérer les obstacles et, potentiellement, les éliminer.
Orientation sexuelle	Attirance sexuelle ou émotionnelle pour des personnes en fonction de leur identité de genre ou de leur sexe. L'homosexualité, l'hétérosexualité et la bisexualité sont des exemples d'orientation sexuelle.
Pauvreté intergénérationnelle	Pauvreté vécue par plusieurs générations d'une même famille.
Pauvreté multidimensionnelle	Reconnaissance que la pauvreté ne se limite pas au manque de revenus et qu'elle entraîne toutes sortes de conséquences liées au manque de revenus, y compris une mauvaise santé, des conditions de logement dangereuses et un manque d'accès à la nourriture.
Population marginalisée	Groupe de personnes exclues d'une pleine participation à la société ou ayant le sentiment d'être inutiles ou sans importance.

Sécurisation culturelle	Démarche qui tient compte du fait que les contextes sociaux et historiques, ainsi que les déséquilibres de pouvoir structurels et interpersonnels, façonnent les interactions et les expériences.
Sécurité alimentaire	Mesure de la disponibilité des aliments sains et de la capacité individuelle d’y avoir accès.
Seuil officiel de la pauvreté au Canada	Voir la mesure du panier de consommation.
Stigmatisation	Fort sentiment de désapprobation que la plupart des gens dans une société ont à propos de quelque chose, surtout lorsqu’il s’agit d’une injustice.
Transgenre	Terme utilisé pour décrire les personnes dont l’identité de genre ne correspond pas au sexe qui leur a été assigné à la naissance. Transgenre est aussi un hyperonyme qui regroupe ceux qui se définissent comme queers, au genre fluide et ceux dont l’identité de genre ne cadre pas avec les normes de genre.
Transphobie	Sentiments de rage, de haine et de désapprobation envers les personnes qui s’identifient comme transgenres ou non binaires. La transphobie peut se manifester de nombreuses façons, y compris par des attaques verbales, psychologiques et physiques.

ANNEXE B

Organismes et intervenants ayant participé aux consultations

Colombie-Britannique

- Conni Bagnall
- Société Elizabeth Fry de la région de Vancouver
- Lookout Housing & Health Society
- Options Community Services Society, Gateway and Parkway Shelters, Safepoint Consumption Site
- Sources Community Resources Society
- CitySpaces Consulting
- Centre de traitement Ellendale (Elizabeth Fry) – Femmes en situation de pauvreté
- Planificateur social de la ville de Surrey, coordonnateur des services aux sans-abri de la ville d’Abbotsford
- Association des centres d’amitié autochtones du Fraser (FRAFCA)
- Comité de leadership autochtone urbain de Surrey
- Groupe Bloom
- Tribunal communautaire du centre-ville
- Clinique juridique de la communauté autochtone
- First Call
- MOSAIC
- Urban Core
- JustKids
- First United Church
- Tsow-Tun Le Lum Society

Territoires du Nord-Ouest

- Groupe de travail interministériel sur la pauvreté (ministère de la Justice, ministère de la Santé et des Affaires sociales, Administration des services de santé et des services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, ministère des Affaires municipales et communautaires et Société du logement des Territoires du Nord-Ouest)
- Première ministre
- Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
- Ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable des personnes handicapées et ministre responsable de la condition de la femme
- Ministre des Affaires municipales et communautaires, ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest et ministre responsable de l'itinérance
- Native Women's Association of the Northwest Territories

Alberta

- Boyle Street Community Drop-In Centre
- End Poverty Edmonton (Bent Arrow, Right at Home, Brentwood Housing, Université de l'Alberta, aînés autochtones, Multicultural Family Resource Society, Ville d'Edmonton, Edmonton Community Foundation, Hasco Development Corporation, Edmonton Community Development Company, Edmonton Social Planning Council, Boyle Street Community Services, Centraide, conseillers municipaux, membres de l'Assemblée législative)
- C5 Community Hub – Intervenants (Bent Arrow, Boyle Street Community Services, Edmonton Mennonite Centre for Newcomers, Norwood Child et Family Resource Centre et Terra Centre for Teen Parents)

Saskatchewan

- Homeward Bound and Kindred Spirit
- Lighthouse Supported Living
- Friendship Inn

Manitoba

- Centraide Winnipeg
- Winnipeg Poverty Reduction Council
- Regroupement d'employeurs
- Winnipeg Harvest
- Main Street Project
- Build and Social Enterprise Centre
- Westside Children's Resource Centre
- Merchant's Corner
- Aboriginal Youth Opportunities
- Ville de Winnipeg
- Social Planning Council
- SEED Winnipeg Inc.
- Université du Manitoba (étudiants)
- Abolissons la pauvreté Manitoba
- Conseil des Autochtones de Winnipeg
- Lived Experience Circle
- Parlons alimentaire Manitoba
- Gouvernement du Manitoba

ANNEXE C

Revenu mensuel disponible estimatif des familles touchant la PCU par rapport aux seuils officiels de la pauvreté au Canada

Revenu mensuel disponible estimatif des familles touchant la PCU par rapport au seuil officiel de la pauvreté au Canada	Personne seule vivant à Toronto, en Ontario, avec un revenu annuel de 20 000 \$	Parent monoparental d'un enfant de moins de 6 ans vivant à Halifax, en Nouvelle-Écosse, avec un revenu annuel de 25 000 \$	Couple avec 2 enfants âgés de 8 et 12 ans vivant en milieu rural au Manitoba avec un revenu annuel de 35 000 \$
Estimation du remplacement du revenu de la PCU après impôt	~1 700 \$/mois	~1 700 \$/mois	~3 400 \$/mois
Estimation des prestations (Allocation canadienne pour enfants, TPS/TVH, Allocation canadienne pour les travailleurs et prestations provinciales)	125,31 \$/mois	729,33 \$/mois	536,35 \$/mois
Revenu mensuel disponible estimatif	1 825,30 \$/mois	2 429,33 \$/mois	3 936,35 \$/mois
Seuil officiel de la pauvreté au Canada (2018)	1 753 \$/mois	2 228 \$/mois	3 008 \$/mois

ANNEXE D

Enquêtes

Remarque

Les populations suivantes sont généralement exclues de la plupart des enquêtes de Statistique Canada : les personnes LGBTQ2S, les jeunes élevés en famille d'accueil ayant atteint la majorité, les personnes récemment sorties de prison, les personnes en situation d'itinérance et les immigrants sans statut.

Dénombrement ponctuel

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Personnes en situation d'itinérance dans les centres d'hébergement ou dans la rue

Groupes exclus : Personnes en situation d'itinérance cachée (personnes qui ont accès à un logement, mais qui n'ont pas de perspective immédiate de logement permanent ou stable)

Fréquence : Annuellement, en fonction des communautés

Données administratives longitudinales (DAL)

Renseignements

Population cible : Personnes physiques ayant rempli une déclaration de revenus fédérale

Groupes exclus : Personnes physiques n'ayant pas rempli de déclaration de revenus

Fréquence : Annuelle

Années disponibles : 2016 à 2017, 2015 à 2014, [...], 1992 à 1993

Désagrégation des données

Taille de l'échantillon : Environ 75 % des déclarants canadiens

Caractéristiques : Sexe, âge et statut d'immigration

Enquête canadienne sur le revenu (ECR)

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Habitants de l'ensemble des provinces et des territoires

Groupes exclus : Personnes vivant dans une réserve et d'autres établissements autochtones dans les provinces, population institutionnalisée et ménages des régions extrêmement éloignées à très faible densité de population

Fréquence : Annuelle

Années disponibles : 2018, 2017, [...], 2012

Désagrégation des données

Taille de l'échantillon : 56 000 ménages

Caractéristiques : Sexe, âge, type de famille économique, statut d'Autochtone, statut d'immigré et handicap

Enquête sur la population active (EPA)

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Personnes de 15 ans et plus dans l'ensemble des provinces et des territoires

Groupes exclus : Personnes vivant dans une réserve et d'autres établissements autochtones dans les provinces, membres à plein temps des Forces canadiennes, population institutionnalisée et ménages des régions extrêmement éloignées à très faible densité de population

Fréquence : Mensuelle et annuelle

Années disponibles : 2019, 2018, [...], 1976

Désagrégation des données

Taille de l'échantillon : Jusqu'à 56 000 foyers par mois

Caractéristiques : Sexe, âge, statut d'Autochtone, statut d'immigration et origine ethnique (depuis 2020)

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Personnes de 12 ans et plus dans l'ensemble des provinces et des territoires

Groupes exclus : Personnes vivant dans une réserve et d'autres établissements autochtones dans les provinces, membres à plein temps des Forces canadiennes, population institutionnalisée et ménages des régions extrêmement éloignées à très faible densité de population

Fréquence : Annuelle

Années disponibles : 2018, 2017, [...], 2001

Désagrégation des données

Taille de l'échantillon : 130 000 personnes (120 000 de 18 ans et plus et 10 000 de 12 à 17 ans)

Caractéristiques : Sexe, âge, conditions de logement, statut d'Autochtone, statut d'immigrant et handicap

Enquête sur la sécurité financière (ESF)

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Familles dans les 10 provinces canadiennes

Groupes exclus : Familles dans les territoires, personnes vivant dans une réserve ou dans d'autres établissements autochtones, représentants officiels de pays étrangers vivant au Canada et leur famille, membres de communautés religieuses et d'autres communautés, membres des Forces canadiennes vivant sur des bases militaires, personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées et personnes institutionnalisées

Fréquence : 3 ans

Années disponibles : 2012, [...]

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Jeunes de 15 ans qui fréquentent un établissement scolaire dans l'une des 10 provinces canadiennes

Groupes exclus : Écoles situées dans une réserve et écoles où il est impossible de mener l'enquête (par exemple, enseignement à domicile et écoles pour les enfants ayant des besoins spéciaux)

Fréquence : 3 ans

Années disponibles : 2018, 2015, [...], 2003

Recensement de la population

Renseignements sur l'enquête

Population cible : Tous les Canadiens sans exception : les citoyens canadiens, les immigrants reçus et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux au Canada

Groupes exclus : Résidents étrangers et personnes en situation d'itinérance

Fréquence : Tous les cinq ans

Années disponibles : 2016, 2011, 2006, 2001, ...

Désagrégation des données

Taille de l'échantillon : 14,1 millions de ménages en 2016

Caractéristiques : Sexe, âge, famille de recensement, statut d'Autochtone, statut d'immigrant, origine ethnique et handicap